

la lettre DE VILLERS





Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vauclin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

ASPEC

Association de Soins Paliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard
02 31 14 65 13

Permanences de la mission

locale Baie de Seine

pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes

âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juin, juillet, août et septembre 1991, doivent se faire recenser entre les mois de juillet et septembre 2007 en mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*;

- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie

de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

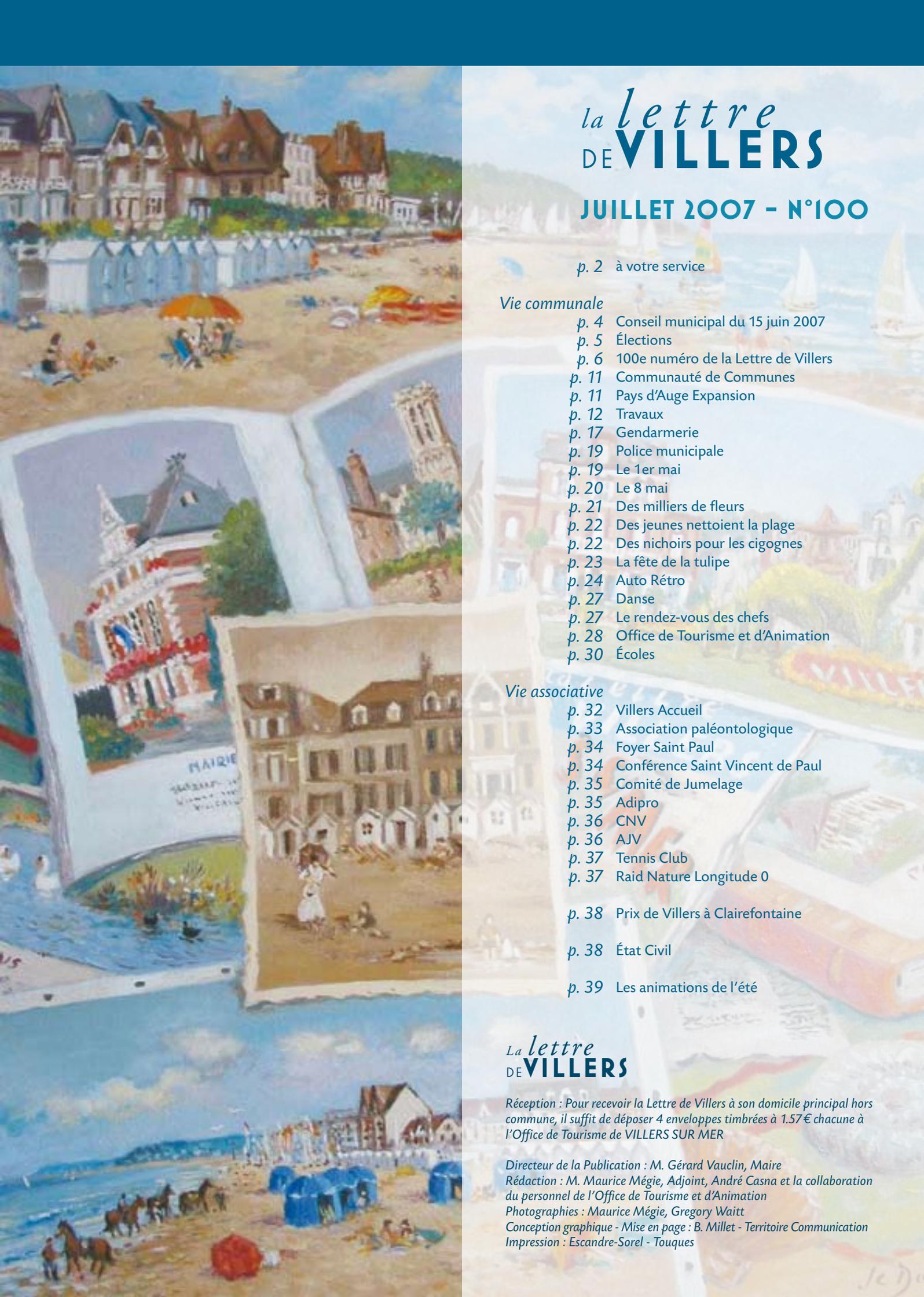
Collecte des ordures ménagères

● DU 2 JUIN AU 30 SEPTEMBRE INCLUS :

- la collecte s'effectuera tous les jours sauf la «campagne»
- dans la «campagne», les lundis, mercredis et vendredis (sont concernés les Chemins de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château).

Le peintre Jean-Claude Duboil a créé l'oeuvre illustrant la couverture du 100e numéro de la Lettre de Villers en s'inspirant des sites villersois.





la lettre DE VILLERS

JUILLET 2007 - N°100

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 15 juin 2007
- p. 5 Élections
- p. 6 100e numéro de la Lettre de Villers
- p. 11 Communauté de Communes
- p. 11 Pays d'Age Expansion
- p. 12 Travaux
- p. 17 Gendarmerie
- p. 19 Police municipale
- p. 19 Le 1er mai
- p. 20 Le 8 mai
- p. 21 Des milliers de fleurs
- p. 22 Des jeunes nettoient la plage
- p. 22 Des nichoirs pour les cigognes
- p. 23 La fête de la tulipe
- p. 24 Auto Rétro
- p. 27 Danse
- p. 27 Le rendez-vous des chefs
- p. 28 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 30 Écoles

Vie associative

- p. 32 Villers Accueil
- p. 33 Association paléontologique
- p. 34 Foyer Saint Paul
- p. 34 Conférence Saint Vincent de Paul
- p. 35 Comité de Jumelage
- p. 35 Adipro
- p. 36 CNV
- p. 36 AJV
- p. 37 Tennis Club
- p. 37 Raid Nature Longitude 0

- p. 38 Prix de Villers à Clairefontaine

- p. 38 État Civil

- p. 39 Les animations de l'été

La lettre DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2007

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes a achevé son contrôle portant sur les exercices 2002 et suivants en application des articles L.211-1 à L.211-8 du Code des Juridictions Financières.

La Chambre Régionale des Comptes, après avoir indiqué dans son pré-rapport que la situation financière de la Commune est saine, n'a formulé aucune observation quant à la gestion de la Ville par le Maire et l'équipe municipale.

DELEGATION SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO

Vu le rapport du Maire relatif à la délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal, exposant les motifs du choix de l'entreprise retenue et l'économie générale du contrat,

Vu les documents suivants annexés au rapport du Maire :

- le rapport de la commission de délégation de service public présentant l'entreprise admise à présenter une offre,
- le rapport de la commission de délégation de service public présentant l'offre reçue,
- le rapport d'analyse de l'offre,
- l'avis de la commission de délégation de service public sur l'offre reçue,

Vu le projet de convention de délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal et ses annexes ;

Vu le projet de convention d'occupation du casino municipal et ses annexes ;

Vu la délibération antérieure du 23 Juin 2006 décidant de recourir à la délégation de service public pour l'exploitation du cinéma municipal,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire réuni le 12 Juin 2006,

Vu les articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- approuve le choix de la société Villers sur Mer Loisirs SAS comme délégataire du service public du casino municipal, ainsi que l'économie générale du contrat de délégation, telle que présentée dans le rapport du maire,
- autorise monsieur le Maire à signer la convention de délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal avec la société Villers sur Mer Loisirs SAS ;
- et autorise monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du casino municipal de Villers sur Mer avec la Société Villers sur Mer Loisirs SAS,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

CONVENTION TRESOR PUBLIC

Dans le cadre de la dématérialisation des états de paies du personnel, une convention se doit d'être passée entre :

- la Collectivité : Commune de Villers sur Mer,
- le comptable du Trésor,
- le Président de la Chambre Régionale des Comptes de Basse Normandie

Cette convention a pour objet de dématérialiser les données de la paie mensuelle, de faciliter les échanges de données et ce en supprimant le support papier.

BAIL EMPHYTEOTIQUE LOGEMENTS SAISONNIERS

Dans le cadre de la réalisation des logements saisonniers en partenariat avec l'OPAC DU CALVADOS, un bail emphytéotique se doit d'être

réalisé entre les parties.

Ce bail prévoit notamment les droits de chaque partie étant entendu que la Commune pourra racheter après 24 années le solde dû à l'OPAC et ce pour devenir définitivement propriétaire du bâtiment.

Les conventions de location seront sous la responsabilité du CCAS de Villers sur Mer qui passe les baux et les conventions nécessaires auprès de l'OPAC et établit les contrats de location des saisonniers

CONVENTION DE TRAVAUX

Dans le cadre de la réalisation des effacements de réseaux et autres travaux de VRD, la Commune est amenée à passer des conventions avec les divers pétitionnaires du sol et sous-sol.

Ainsi, à titre d'exemple, France Télécom nous sollicite pour signer une convention pour effacer ses réseaux sur la partie haute du Chemin de San Carlo.

Ces conventions règlent pour l'essentiel les modalités techniques d'intervention et les plannings.

CONVENTION ABRIBUS

La Commune a été sollicité pour l'installation d'abribus neufs par la Société CBS OUTDOOR.

Cette dernière propose la réalisation et la pose d'abribus pour voyageurs.

Elle prend à sa charge l'installation, la finition des sols, à charge pour cette dernière de réaliser une opération de vente d'espaces de promotion commerciale, la Commune se réservant une face de l'abribus.

L'abribus implanté sera situé rue du Docteur Sicard.

TAXE DE SEJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

CHAMBRES D'HOTES - 17 Rue des Jardins

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 3 chambres

- Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 €/jour/personne

- Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT

3 x 2 pers x 60 jours x 0.8 €/jour/pers = 288 € - 20 % = 230 €

Ainsi, le montant annuel est de 230 €

SUBVENTION 2007 - FONDS SOCIAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, il convient d'octroyer au fonds social du logement une participation indexée sur le nombre d'habitants.

Ce fonds intervient pour accorder des aides sous forme de prêts ou de subventions à des personnes en difficulté.

Cette participation est fixée à 0.16 € par habitant, ce qui représente pour Villers :

- fonds social du logement (0.16 € x 2.318 habitants) = 371 € (arrondi)

RETROCESSION DE VOIRIE

Le liquidateur judiciaire de la Société SA QUADRANT/HOMELIFE nous a sollicités pour rétrocéder à la Commune les parcelles de voirie cadastrées section AE n°198, 195 et 220 et ce moyennant l'euro symbolique.

Ces parcelles des rues correspondent pour partie à la rue des Martrois, bordure de l'avenue de la République et avenue des Gabions.

MODIFICATIONS – VIREMENTS DE CREDITS :

En investissement :

- En dépenses :

Compte 2042

Ravalements de façades + 5000 €

Op 0807 – Œuvres d'art + 1730 €

- En recettes :

Compte 10223 – DGE/TLE + 6730 €

COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MAIRE

En vertu des délibérations déléguant à Monsieur VAUCLIN les opérations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les actes suivants :

Etablissement des baux suivants :

- Pylone Itinérés Cimetière, révision au 01/01/07 : 1221,39 €
- Pylone CRS Déchetterie, révision au 01/01/04 : 1620,90 €
- Gendarmerie, révision au 01/03/07 : 61.942,96 €
- Loyer implantation SFR, 26/4/07 au 25/04/08 : 4.289,29 €
- Loyer kiné- RIBEIRO, au 01/05/07 : 9.929,02 €
- Loyer bassin de natation 2007, ROMAIN : 2.200 €
- Loyer établissement des bains, LAFFERS au 01/04/07 : 3.112 €

RAVALEMENTS DE FAÇADES

Plusieurs subventions ont été attribuées :

- + 610 € pour l'immeuble situé 3 rue des Bosquets
- + 610 € pour l'immeuble situé 2 rue Alsace Lorraine
- + 336.96 € pour l'immeuble situé Rue Loutrel (pavillon 905)
- + 610 € pour l'immeuble situé 31 rue de Verdun,
- + 336.96 € pour l'immeuble situé Rue Loutrel (pavillon 903)
- + 580,29 € pour l'immeuble situé 13 rue du Commerce,
- + 610 € pour l'immeuble situé 55 Bd Pitre Chevalier,
- + 610 € pour l'immeuble situé 16 rue Convers,
- + 610 € pour l'immeuble situé 36 rue de la Rosière

AVENANT EN MOINS VALUE ET PLUS VALUE ESPACE CULTUREL

Suite à une mauvaise implantation de certains pieux par l'entreprise FONDATECH, des travaux en plus value pour l'entreprise LAUVERGNAT et moins value pour l'entreprise FONDATECH se doivent d'être réalisés. Les montants en plus et moins value sont égaux.

1) Avenant n°1- Lot n°1 - Fondations spéciales : FONDATECH en moins value

Déduction des travaux supplémentaires supportés par l'entreprise de gros-œuvre :

Montant de l'avenant n°1 HT - 18 695,10 €

Ainsi : Marché initial HT 128.500,00 €

Présent avenant n°1 HT - 18 695,10 €

Marché HT après avenant n°1 109 804,90 €

2) Avenant n°1 – Lot n°2 – Gros œuvres : LAUVERGNAT : plus value

Montant de l'avenant n°1 HT + 18 695, 10 €

AVENANT REALISATION OPAC - ETDE REALISATION DE LOGEMENTS, ROUTE DE BEAUMONT

Dans le but de simplifier et de réduire le coût de la part abonnement EDF de la Ville de VILLERS SUR MER sur l'ensemble de l'opération des Champs Rabats, il a été décidé d'alimenter l'antenne de télé-distribution à partir de l'armoire du collectif des 21 logements pour saisonniers, desservi par un tarif jaune communal.

Cette modification engendre des travaux de terrassement comprenant la réalisation d'une tranchée, son remblai et la pose d'un fourreau (avenant d'un montant de 750 €).

ÉLECTIONS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 29 AVRIL 2007 - 1ER TOUR

Département : Calvados
Commune : Villers-sur-mer
Canton : Trouville
Circonscription : 4ème
Inscrits : 2210
Votants : 1933
Exprimés : 1919

Candidats :	Voix
Olivier BESANCENOT	51
Marie George BUFFET	8
Gérard SCHIVARDI	7
François BAYROU	368
JOSÉ BOVE	13
Dominique VOYNET	16
Philippe de VILLIERS	47
Ségolène ROYAL	328
Frédéric NIHOUS	38
Jean-Marie LE PEN	235
Arlette LAGUILLER	16
Nicolas SARKOZY	792

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 6 MAI 2007 - 2ÈME TOUR

Département : Calvados
Commune : Villers-sur-mer
Canton : Trouville
Circonscription : 4ème
Inscrits : 2210
Votants : 1914
Exprimés : 1866

Candidats :	Voix
Nicolas SARKOZY	1278
Ségolène ROYAL	588

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 10 JUIN 2007 - 1ER TOUR

Département : Calvados
Commune : Villers-sur-mer
Canton : Trouville
Circonscription : 4ème
Inscrits : 2222
Votants : 1406
Exprimés : 1392

Candidats :	Voix
M.Damien CESSÉLIN	278
Mme Nicole AMÉLINE	872
M. Pierre MOURARET	19
Mme Maryse BOUVARD	31
Mme Nicole FERNANDEZ BRAVO	17
Melle Colette GADIOT	78
M. Michel SIDORTCHOUK	25
M. Patrick POIROT BOURDAIN	13
M. Georges MARCHAND	8
M. Christophe MENARD	11
Mme Magda MAFFEZZOLI	8
M. David SIMHON	0
Mme Emmanuelle MARIE	24
M. Frédéric CHAZAL	65

Mme Nicole Ameline est élue dès le 1er tour.

LA LETTRE DE VILLERS FÊTE SON 100^È NUMÉRO

C'est en avril 1989, après les élections municipales qui avaient porté aux responsabilités communales, Julien Perdrisot que Jean-Pierre Couturier, alors rapporteur de la commission Communication, avait institué un document d'une feuille imprimée recto-verso intitulée « Lettre de Villers ». Il s'agissait d'annoncer aux Villersois les futures manifestations qui prenaient de plus en plus d'importance sous l'impulsion de Gérard Vaucelin avec la création de Villers Animation.

«A Villers, écrivait Jean-Pierre Couturier, nous cherchons seulement à vous intéresser, avec nos moyens. Une tentative d'information par panneaux a été entravée par le vandalisme ambiant. La couleur verte de la Lettre de Villers n'est peut-être pas la meilleure mais, étant seule ainsi, elle vous permet de la détecter au premier coup d'œil dans votre boîte aux lettres».

Ainsi elle va poursuivre son bonhomme de chemin, durant 6 ans, jusqu'au numéro 52, et l'élection en 1995 de Gérard Vaucelin comme maire. Dans la Lettre suivante, il remercie son créateur et anima-

teur, Jean-Pierre Couturier : «Avec talent et persévérance, il a pérennisé cette lettre d'information attendue des Villersois et appréciée par eux. Nous entendons poursuivre dans cette voie en vous proposant une formule en évolution, avec parution trimestrielle. Maurice Mégie et Daniel Simon prendront la suite de M. Couturier avec le même souci de bien vous informer».

Le document commence à se fortifier. Il passe à une dizaine de pages écrites en bleu sur fond blanc rendant compte scrupuleusement des décisions du conseil municipal. «Nous vous tiendrons régulièrement informés des dossiers et de leur développement, comme nous nous y sommes engagés et nous privilégierons le dialogue avec l'ensemble de nos concitoyens».

Ainsi, en janvier 1998, la Lettre est devenue beaucoup plus importante. C'est maintenant un document de 30 pages de plus en plus complet pour relater la vie communale.

Après un sondage auprès de ses lecteurs, la Lettre de Villers n° 63, d'avril 1998, va prendre de la couleur. Dès lors, une photo

couleurs orne la une de la revue écrite en noir sur fond blanc et illustrée de nombreuses photos.

Deux ans plus tard, nouvelle évolution en avril 2000, pour le n° 71. La mise en page du document est confiée à un professionnel qui rend le document beaucoup plus agréable à lire.

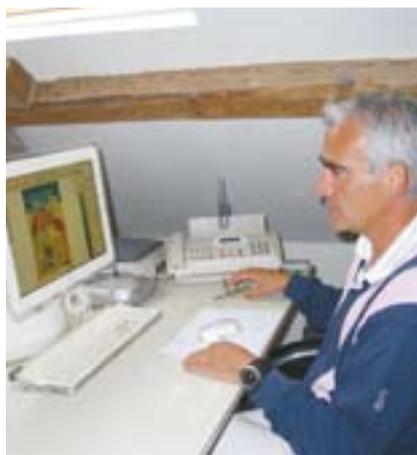
En juillet 2001, 4 pages couleurs sont insérées au cœur de la revue n° 76 pour mettre en valeur les événements importants qui ont lieu à Villers avec comme rédacteur Maurice Mégie. La Lettre de Villers a maintenant 36 pages.

Pour janvier 2007, répondant au souhait du rédacteur, Gérard Vaucelin offre une Lettre de Villers toute en couleurs de 40 pages, telle que vous pouvez la découvrir aujourd'hui alors qu'elle a atteint sa 18^è année.

Le développement technique au fil des années de sa croissance lui a permis d'atteindre une majorité pleine de promesses pour les futures réalisations communales.



Maurice Mégie, le rédacteur.



Benoît Millet, le graphiste.



Paméla Barthélémy, la secrétaire.



La Lettre de Villers

LE MOT DU MAIRE

- Etre situé au bord de la mer, proche de la capitale, dans une superbe région au climat tempéré dans sa partie la plus prestigieuse c'est réunir beaucoup de conditions exceptionnelles pour une ville. Mais c'est aussi admettre un rythme de vie en deux temps : les périodes calmes et les périodes suractives qui ont de plus en plus tendance à s'imbriquer. Week-ends et petites vacances permettent de courts dépaysements, mais c'est toujours l'été qui fait revenir le plus grand nombre d'Estivants. Cette année, la nouvelle équipe que vous avez élue s'est mise au travail avec tous ceux et celles qui ont l'habitude de se dévouer pour assurer la réussite de la saison. La circulation en ville a été réétudiée, de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement sont en cours sur les digues Est et Ouest, dans les rues, des nouveaux parkings ont été ou vont être ouverts, etc.. Les distractions et animations proposées seront particulièrement variées. Des nouveautés comme la journée des enfants, des reprises, comme les animations de rues, sont devenues une spécialité de Villers. Le Casino offre ses jeux et sa brasserie. La saison musicale, la douzième va accroître encore sa notoriété, les expositions, les conférences, les bals populaires, les feux d'artifice, tout est prêt. Les sociétés et les associations de Villers sont sur pied de guerre. Allons la Saison s'annonce bien.

J. PERDRISOT

Prochaine réunion du Conseil Municipal le VENDREDI 16 JUIN 1989

ANIMATIONS ESTIVALES

Le C.A.L.M. (Centre d'Animation et de Loisirs Municipal) ouvrira ses portes le Lundi 3 Juillet.

Les cartes d'adhérents seront en vente dès le Vendredi 30 Juin au bureau situé sur la digue ouest (enfants à partir de 8 ans - adultes).

Tous les sports : Golf (practice de golf + cours collectifs)
Tennis
Tir à l'Arc
Escrime
Danse et Gymnastique
Cyclotourisme
Escalade
Equitation

Pour les 4 - 8 ans une structure de Centre Aéré avec programme pédagogique d'animation est mis en place (avec prise en charge à la journée ou à la semaine - ouvert à tous - places limitées - s'inscrire à la Mairie).

Animations des rues : Tous les Mardi et Vendredi, animation proposée gracieusement 18 H 15 Centre Piétonnier
21 H 00 Digue Ouest

Super programme varié : jazz - Folklores étrangers : Irlandais Mexicains - Africains - Brésiliens avec des artistes de talent.

La journée des enfants, nouveauté très originale qui s'adresse aux 4 - 12 ans. L'enfant sera roi à Villers sur Mer en ce Vendredi 18 Août. Une journée complète d'animation en tout genre sera offerte à tous les enfants.

Feux d'artifice : Le 14 Juillet avec la soirée Révolution (Casino)
Le 14 Août avec soirée Flamenco (Casino)

Bals populaires les mêmes soirs avec orchestre

Expositions du 7 au 16 Juillet : les bateaux - cartes postales et timbres

Du 11 au 6 Août : Mme ROUX-LATOIR Aquarelliste

Du 11 au 20 Août : Les peintres du Pays d'Auge

du 25 Août au 10 Septembre : oeuvres de Me DENIS réalisées avec les timbres postes.

Conférences : M^r et M^e LAPIERRE "Léningrad et Moscou"
24 Juillet et 22 Août CASINO

D'autres sont actuellement à l'étude.

Bridge : Tables ouvertes et tournois au Casino

Tournois de Volley-Ball - Régates

Concours au golf miniature - Tournois Tennis Club

Randonnées Pédestres - Rallye Pedestre et Auto

Mairie de VILLERS SUR MER, 7 Rue du Général de Gaulle 14640

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

HOGIE Florent	09.01.89
BEN MOHAMED Morgan	29.01.89
ALONSO Margaux	07.02.89
RODRIGOT Mélodie	07.02.89
MARESCOT Elodie	04.03.89
MARIE Leslie	17.03.89
NAGUIDENGAR Laura	27.04.89
QUETTIER Déborah	10.05.89
ENOS Morgan	15.05.89
BOGA Elodie	23.05.89

MARIAGE

GUERARD Pascal-KASSIME Miriam
le 15 Avril 1989

DECES

QUILLIE Marcelle	05.02.89
BARBE Juliette	07.02.89
MONTFORT Claude	08.03.89
VENDROUX Philippe	29.03.89
BOURDON Emille	09.04.89
FLICHER Marcelle	10.04.89
BEGOT Julienne	26.05.89

CINEMA DU CASINO

Trois films par semaine
à partir du 29 Juin jusqu'au
4 Septembre

Séances tous les jours à 21 heures

RENSEIGNEMENTS

GENERAUX

Permanences à la mairie :

Le Matin de 10 H à 12 H :

- Lundi	Mr CHAIGNON
- Mardi	Me DAVID
- Mercredi	Mr GRANDJEAN
- Jeudi	Mr VAUCLIN
- Vendredi	Mr HODIESNE
- Samedi	Mr PERDRISOT

Service Médical

† Cabinet Médical : Dr DURAND
Dr ROBERT

4 Place Louis Armand

Tel : 31.87.00.08

• Pharmacien : P CHAIGNON

5 Avenue des Belges Tel : 31.87.00.38

Semaine : 9 H à 12 H JO

14 H 15 à 19 H JO

Dimanche de 10 H à 12 H JO

• infirmières : Me LE NUZ

5 rue de la Planquette, reçoit de :

13 H JO à 15 H Tel : 31.87.07.96

Me CLEDIERE

18 rue de Strasbourg reçoit de :

14 H à 15 H JO Tel : 31.87.07.82

• Masseur Kinesithérapeute :

Mr TESTARD, Rés. Plein Air

26 rue Sicard Tel : 31.87.52.31

• Office de Tourisme Tel: 31.87.01.18

Juillet à Aout 9 H à 19 H

Hors Saison : 10 H 00 à 12 H JO

15 H 00 à 18 H JO

• Bureau d'Aide Sociale (Mercredi)

de 10 H à 12 Permanence d'un

Conseiller Municipal

12EME SAISON MUSICALE

* 14 Juillet au Casino -
Chants et Hymnes de la
Révolution par l'Ensemble
Instrumental de Basse Nor-
mandie.

* 21 Juillet à l'Eglise quin-
tette de Cuivres de l'Orches-
tre National et Orgue.

* 8 Aout à l'Eglise - Solistes
de l'Opéra de Paris (quatuor
à cordes)

* 17 Aout au Casino - Duo
piano-alto avec Caroline
Haffner et Bruno Pasquier
Tous ces concerts commen-
cent à 21 H précises.

ASSOCIATION DES

PROPRIETAIRES

* 5 Aout : Assemblée Géné-
rale à 10 H 30 au Casino.

OFFICE DE TOURISME

SYNDICAT D'INITIATIVE

* 3 Aout : Assemblée Géné-
rale à 20 H 45 au Casino.

SERVICES TECHNIQUES

Collecte des Ordures Ménag-
ères

Service normal jusqu'au
23 Juin (Lundi-Mercredi-
Vendredi)

A compter du 26 Juin et
jusqu'au 9 Septembre inclus,
les Ordures Ménagères seront

ramassées tous les jours
sauf Dimanche et fêtes
à partir de 6 H du matin.

A partir du Lundi 11 Septem-
bre inclus, reprise du service
normal soit collecte le Lundi,
Mercredi et Vendredi.

Ramassage des objets
encombrants et détritux
de Jardin

A compter du Jeudi 15 Juin
et jusqu'au Jeudi 14 Septem-
bre inclus, les objets encom-
brants et les détritux de

Jardin qui auront été déposés
sur le trottoir seront ramassés

chaque semaine le JEUDI.

A partir du Jeudi 21 Septem-
bre, reprise normale, soit

ramassage les 1er et 3ème
Jeudi de chaque mois. (Arrêté

du 15 Mars 1985 et modifica-
tif du 13 Juillet 1988).

UNION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET ARTISANAL

* 24 Juin à 21 H : les fe-
de la St Jean

Complexe sportif - buffe
Entrée gratuite

* 21 au 26 Aout Semaine
Commerciale avec tombo

et l'élection de Miss Ville

* 3 Juin au 31 Juillet - Mano
des Abeilles - Exposition de
Huiles DELETTRE

GROUPE SCOLAIRE

* 30 Juin. A l'occasion de
la Distribution des Prix les

enfants de Primaire et Matur-
nelle défilèrent dans Villers

pour se rendre au Casino
pour une matinée récréative

Chants et Danses de la Révo-
lution - Final avec la Mar-

sellaise et l'Hymne Européen.

ECOLE JEANNE D'ARC

* 10 Juin - Soirée Jazz au
Casino, ambiance cocktail

avec pianiste et danses.

* 5 et 6 Aout - Kermesse
dans le jardin du Foyer St Paul.

ARRETES MUNICIPAUX

La Municipalité rappelle ses
divers arrêtés :

- Toute circulation est
interdite sur la Falaise de

Villers sur Mer

- La circulation des animaux
de selle est interdite sur

la plage et les digues du

1er Juillet au 31 Aout de

7 H à 21 H. Les chiens et
autres animaux domestiques

peuvent profiter de la plage
seulement de 19 H à 9 H

du matin.

- La pratique de certains
sports tels que char à voile,

planche à voile à roulettes
est interdit sur toute la

plage. Les digues sont inter-
dites aux bicyclettes, moto-

cyclettes et voitures à
traction animale ou mécanique

- La vente ambulante est
strictement réglementée

et vous ne devez pas tondre
votre pelouse ou tronçonner
vos arbres le Dimanche

MARS 1995
N° 50 - Mairie de Villers-sur-mer

La LETTRE DE VILLERS fête ce mois-ci son CINQUANTIÈME NUMÉRO. Sortie pour la première fois en juin 1989 sur une proposition de Patricia FORIN et de Jean-Pierre COUTURIER, mensuelle depuis 1992 à l'exception des mois de juillet et août, la Lettre de Villers a cherché à informer les Villersois de la vie quotidienne de notre Ville, des nombreuses distractions offertes par les Associations et des décisions que prenant la Municipalité pour assurer l'avenir de Villers-sur-mer.

La LETTRE DE VILLERS remercie le Maire, Monsieur Julien PERDRISOT, le Conseil Municipal, les Editoriales et le Personnel de la Mairie, qui, tous, ont apporté leur concours à sa réalisation sans oublier le Personnel de la Poste qui en a assuré la distribution.

L'ASSOCIATION DES JEUNES VILLERSOIS VA FÊTER SES 30 ANS.

Le 21 mai 1965, dans la salle du casino, une centaine de jeunes Villersois et les représentants du Conseil Municipal, Monsieur Victor DUPREZ étant alors le Maire de la Commune, se sont réunis, « tous désireux de voir se créer une Association de Jeunes ». Pour ce premier débat, seuls, les jeunes de moins de 20 ans avaient été convoqués. Il est très vite apparu que l'Association devait « être ouverte à tous ceux qui se sentent encore jeunes d'esprit et de caractère ».

Trouver un local et un terrain fut plus difficile. La solution du garage « Bec » rejetée, (situé à l'angle des rues du Général de Gaulle et de la rue Comtesse de Béarn, il a été converti en parc de stationnement), il a été projeté la construction d'un local neuf, proposition accueillie favorablement par le Conseil Municipal. Pour le terrain, une partie libre du terrain des sports fera l'affaire.

Restait à définir les activités futures de l'Association des jeunes. Trois grands groupes ressortirent des discussions :

- Activités sportives sans chevauchement avec les associations existantes.
- Activités culturelles.
- Activités récréatives.

Un bureau provisoire fut chargé d'organiser la 1ère assemblée générale et de « mettre sur pied » les premières structures de l'Association. Sous la présidence de Mr CHARVET, Conseiller Municipal et Directeur du Crédit du Nord, Mme JUMEL, Mmes LAFFORGE et LABORY, Mr LEBAILLIF Claude, VAUCLIN Gérard, LEFORT André, AUBIN Michel, LUNEL, NICOLE et DEMEILLAT, ainsi que des observateurs et auditeurs libres intéressés à la naissance de l'Association : M. Querromain, Jumel, Lebaillif Jean et Salese Yves, lancèrent l'A.J.V.

Mr Claude GAILLON fut élu président. Pendant deux ans, l'enthousiasme de la jeunesse permit de réaliser de nombreuses activités et notamment des soirées Théâtre qui firent le délice des Villersois. Plusieurs s'en souviennent encore, se remémorant avec délectation ces soirées festives au cours desquelles l'amitié et la bonne humeur régnaient.

Suite au verso

LES DATES A RE

Villers-Accueil
 dimanche 05 mars : Sortie p
 mercredi 08 mars : Visite d
 dimanche 19 mars : Sortie /
 samedi 25 mars : Sortie th
 Hal de la Toussaint d'Argent
 1er mars, 15 mars, 29 ma
 dimanche 02 avril : Blanc
 dimanche 16 avril : GRU

L'A.J.V. n'allait pas résister au départ des principaux animateurs - le travail les appelait dans des lieux éloignés de Villers-sur-mer - et au manque de locaux et de terrains d'activité. Deux ans plus tard, seules Mmes Annette LEBAILLIF et Jacqueline LEBAILLIF maintenaient leurs activités de danse et de travail manuel. Il faudra attendre 1971 pour que 70 personnes se retrouvent à la Mairie afin de donner un nouveau départ à l'A.J.V. Entre temps, une nouvelle gendarmerie avait été construite et les anciens locaux de la Brigade furent affectés par le Conseil Municipal à l'A.J.V. Marie Jacqueline Lebaillif, Mrs Bagot, Legros, Mégie, Quéroumain, Silas et Vauclin. Mr Salese et le Dr Demaison représentaient le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration. Six activités étaient offertes : danse classique, travail manuel, labo-photo, philatélie, tennis et tennis de table. Tout de suite ce fut la réussite sous la présidence de Mr Gérard Vauclin, d'autant que de nombreuses manifestations : théâtre, exposition philatélique, rallye touristique, galerie des rois, soirées-crêpes, bal, concours de belote dotèrent l'Association de moyens financiers permettant un essor vers d'autres activités tout en la dotant de matériel.

Au fil des années, des sections disparurent, d'autres reprirent le flambeau, maintenant une dizaine d'activités au sein de l'A.J.V.

En 1976, lors de la 1ère réception du TambourKorps de Bofzen, un défilé dans les rues villersaises et une kermesse mirent la cité en fête. Au cours des années qui suivirent les échanges avec la fanfare allemande et le M.T.V. se multiplièrent, permettant aux jeunes des deux villes d'avoir des échanges enrichissants.

Aujourd'hui, l'A.J.V. poursuit son chemin, continuant à dispenser des activités sportives de loisirs et de compétition.

Avec son conseil d'administration qui comprend 25 bénévoles, on retrouve quelques personnes qui ont oeuvré à l'A.J.V. depuis son origine. Plus de 300 adhérents participent aux activités : danse, aérobic, gym douce, tennis, tennis de table, sports de combat, patinoire, vit, badminton, tir à l'arc.

Lors des vacances de février, un stage mis en place par Mmes Boudier et Monneray et Mr Franck Lebaillif avec le concours de Luc Liné, professeur de sambo, a réuni 51 enfants de 6 à 12 ans. Une belle réussite qui doit se développer car elle correspond à une demande des familles.

Pour fêter son 30ème anniversaire, l'A.J.V. organisera une grande exposition réunissant les souvenirs de cette période. Il est fait appel à tous ceux et à toutes celles qui possèdent des documents, photographies, articles de presse, affiches, etc. Ils seront exposés le samedi 13 mai 1995 dans la salle panoramique du Casino. A 18 heures, un vin d'honneur sera servi à tous les Villersois attachés de près ou de loin à l'ASSOCIATION DES JEUNES VILLERSOIS.

Le lendemain, 14 mai, un rallye-promenade « Ballade à travers le Pays d'Auge » permettra à travers un questionnaire et des jeux de découvrir notre région.

Le soir, à partir de 19 heures, les participants à la promenade et les amis de l'A.J.V. se retrouveront au Casino autour d'un buffet froid en attendant la proclamation des résultats.

Villersois, reprenez dès à présent les dates des 13 et 14 mai 1995 pour les 30 ans de l'A.J.V.

Maurice MEGIE
Président de l'A.J.V.

La présentation de la Lettre de Villers a évolué au cours de ses 18 années d'existence.

LA LETTRE DE VILLERS
Maire de Villers-sur-Mer N° 57 - octobre 1996

Action Municipale en faveur du logement...

Cette liste de nombreuses actions, la problématique du logement, qu'il s'agisse de l'accession à la propriété ou de location, se trouve à une période d'effervescence sans précédent. Les familles peuvent être confrontées d'une part à l'insécurité des appartements ou au loyer d'un coût trop élevé.

Ces problèmes se sont aggravés par le conseil municipal. Depuis le mois de juin 1995, date de son élection comme maire de Villers, M. Gérard VAUCLIN s'est penché sur cette question qui est au cœur des préoccupations de la municipalité.

Les multiples démarches entreprises vont, dans un premier temps, apporter une réponse aux personnes directement affectées à la propriété. L'acquisition en cours d'un terrain situé rue Clémentine va permettre la réalisation de 21 à 20 lots de terrain à titre de lotissement destinés pour être adjoint au programme de logements sociaux et les études financières l'autorisent.

L'action de maire s'est également dirigée vers d'autres directions :

- Prise de contact avec les trois organismes H.L.M. de département auxquels des terrains communaux ont été proposés.
- Participation active aux travaux initiés par le Habitat avec l'AREM pour favoriser la mise sur le marché local de logements abordables.
- Insertion d'une tranche d'habitat social dans le programme de lotissement de la rue Clémentine.
- Multiples prises de contact avec des propriétaires villerois pour ouvrir des perspectives locales.

Pour l'instant, ces démarches se poursuivent aux échéances suivantes :

- Régularisation des projets H.L.M. suite à de multiples difficultés de gestion.
- Absence de volonté de vendre de la part de beaucoup de propriétaires locaux privés.
- Coût élevé des terrains auquel s'ajoute, dès que l'on s'éloigne des axes autoroutiers, la charge des équipements publics, notamment pour l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées.

Une action volontariste dans ce domaine de logement implique nécessairement un engagement financier basé pour la commune, qui se fait en forme d'investissement ou en tant que performance d'un service local.

Il s'agit donc de faire des choix budgétaires, lorsque les pères en cours d'étude aboutissent.

L'hommage de M. Gérard VAUCLIN

à M. **André SALESSE**
pages 12 et 13

1^{ère} Fête de la Coquille
Samedi 26 et Dimanche 27 OCTOBRE

Pour la Première de la Fête de la Coquille, Villers-Animation a obtenu la participation de trois grands chefs :

- Michel BRUNEAU du restaurant "La Bourrière" de Cam, deux étoiles au Michelin
- Régis LECOMTE du restaurant "Le Dauphin" de Brevin-les-Ayres, une étoile au Michelin
- Marc CHAMPION du 1^{er} Auberge de la Pagnère d'Orléans de Brichey.

Toutes les informations pour cette fête se trouvent à la dernière page de la Lettre de Villers.

LA LETTRE de Villers

Budget 96, Villers-sur-Mer prépare votre avenir



Conseils Municipaux : du 8 Janvier et du 27 Mars 1996

Budget Prévisionnel 1996 : Fonctionnement, investissement, subventions

Travaux : Le nouveau cimetière, La place Fairness, L'aménagement du marais, Lotissement communal

Villers Animation : Les Aventuriers : programme 96 Fête de la musique samedi 21 juin

Avril 1996
Maire de Villers-sur-Mer : M. G. 48

la Lettre de Villers
Le budget 2000



Conseil Municipal : réunions du 28 janvier et du 24 mars

Le point sur : les travaux

Evénements : les festivités de l'an 2000 à Villers, une réussite

Et associations : Villers Animation rend hommage à son Président M. Cousturier

Et commémorations : les classes de découverte du groupe scolaire Victor Duprez la Fête du Printemps à l'école maternelle

avril 2000 - n° 11

la lettre DE VILLERS
AVRIL 2006 - N° 95

La station fête ses 150 ans



1856 - 2006

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Amélioration de l'habitat et réfection des façades

Mise aux normes de confort, gros œuvre, économie d'énergie : **vous souhaitez entreprendre des travaux.**

Vous êtes propriétaire occupant, vous bénéficiez :

- Si votre logement a plus de 15 ans et selon le montant de votre revenu fiscal de référence : **de la subvention de l'ANAH 20 % ou 35 % du montant des travaux plafonnés à 13 000 € HT.**
- Si votre logement a plus de 5 ans et en fonction de vos ressources mensuelles :
d'un prêt sans intérêt du Conseil Général
- Si vous êtes retraité (propriétaire ou locataire) et en fonction de vos ressources actuelles :
d'une aide de vos caisses de retraite
- Si vous êtes allocataires de la CAF, salariés d'une entreprise de plus de 10 salariés :
De prêts sociaux : **d'un prêt de la CAF**
- Si vous souhaitez réaliser des travaux de ravalement de façades :
d'une subvention communale pour ravalement

Vous êtes propriétaire d'un logement en location ou vacant

- Si l'immeuble a plus de 15 ans et s'il s'agit :
1- de logements destinés à la location,
2- de la transformation en logements locatifs de locaux professionnels ou commerciaux :
d'une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) 15 % du montant des travaux subventionnables
- Si vous vous engagez à louer votre logement selon un loyer encadré :
d'une subvention de l'ANAH de 30 % à 70 % du montant des travaux subventionnables selon le type de loyer retenu
- Si vous vous engagez à pratiquer des loyers modérés :
de prêts sociaux à taux réduits du Conseil général.
En vous engageant à signer une convention avec l'Etat, les locataires peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
- Si vous souhaitez réaliser des travaux de ravalement de façades :
d'une subvention communale pour ravalement

LES TRAVAUX DOIVENT ETRE REALISES PAR DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT

IMPORTANT : les travaux ne doivent pas être commencés avant la décision d'accord des différentes primes, subventions, prêts

Avec Pays d'Auge Expansion, découvrez les métiers d'Art en Pays d'Auge.

Depuis plusieurs années, l'association Pays d'Auge Expansion s'engage en faveur de la valorisation du patrimoine et de l'excellence culturelle. Dans cette optique, elle a décidé de développer des actions de promotion et de sensibilisation aux métiers d'art, pérennisés dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Métiers d'art et Patrimoine : transmission des savoir-faire en Pays d'Auge »

Après avoir ouvert leurs portes en octobre 2006 au cours des journées des métiers d'Art, les artisans d'art et artistes du Pays d'Auge vous proposent en 2007 de découvrir leurs métiers et leur savoir-faire

à travers des ateliers de pratique et/ou des journées-découverte à l'occasion de l'évènementiel « Découvrez les métiers d'art en Pays d'Auge ». Pays d'Auge Expansion a souhaité créer ainsi des moments de rencontre privilégiés entre les professionnels et leurs clients, amateurs ou curieux, autour d'un savoir-faire ou d'une technique. Les ateliers seront proposés et animés par les professionnels eux-mêmes du 15 au 28 octobre 2007.

L'objectif principal de ces stages est de sensibiliser la population locale et touristique aux différents savoir-faire de qualité présents sur notre territoire

conciliant maîtrise des techniques et créativité artistique.

Vous pouvez retirer la brochure présentant les ateliers et les journées organisées avec des professionnels des métiers d'art du Pays d'Auge à l'Office de Tourisme. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 septembre 2007 auprès de Pays d'Auge Expansion : 02.31.14.10.85

TRAVAUX

Espace culturel

En quelques mois, le chantier a bien progressé.

L'Ancienne Ecole Jeanne d'Arc



*Le terrain nu après démolition
du bâtiment.
Le monument aux morts est encore en place.*



Forage des pieux



Avril 2007 : les 1ers travaux ont débuté en février. Le monument a été déplacé dans le square voisin



Mai 2007



Juin 2007 : les fondations du bâtiment sont en place

T R A V A U X

C'est en présence de nombreuses personnalités, qu' Anne d'Ornano, présidente du Conseil Général, Jean-Léonce Dupont, sénateur et président de l'Opac, Yves Boisseau, député, et des élus des communes voisines que Gérard Vauclin, maire, a inauguré, fin mai, le Malpelo, un immeuble de 21 studettes pour loger le personnel saisonnier, construit dans le lotissement du Clos des Champs Rabats.

Dénommé Malpelo, du nom d'une île située dans l'océan Pacifique et déclarée «Patrimoine naturel de l'humanité» en juillet 2006 pour sa faune et sa flore, le bâtiment s'élève dans un quartier résidentiel bordé par le ruisseau du Montcel et accessible par la route de Beaumont. *«C'est une première dans tout l'ouest de la France, s'est félicité Gérard Vauclin, et la démonstration de ce qui doit se faire pour développer l'économie d'une ville. Les loyers sont devenus très coûteux dans les zones côtières et le recrutement saisonnier s'avérait difficile. Malpelo répond à cette attente».* Intégré dans un programme plus large qui comprend 33 pavillons locatifs et 13 parcelles de terrain pour l'accession à la propriété, l'immeuble est entièrement occupé pour les prochains mois, ce qui montre bien qu'il correspond à l'attente des commerçants. D'autant que les loyers sont attractifs, 250 € par mois, charges comprises, et qu'ils peuvent bénéficier de l'Aide personnalisée au Logement. Ils garantissent un maximum de confort aux résidents avec des équipements de qualité. Un logement a été réservé à une personne à mobilité réduite tout en lui garantissant de pouvoir y vivre au quotidien dans les meilleures conditions possibles. L'immeuble revient à 783 000 €, soit 37 301 € par logement.

«C'est une opération exemplaire dans la démarche, a souligné Jean-Léonce Dupont. Elle répond à la demande des élus. J'espère que nous aurons d'autres opérations à mener ensemble»

Le Malpelo, immeuble pour les saisonniers, inauguré



Anne d'Ornano, Jean-Léonce Dupont, Yves Boisseau, Gérard Vauclin et de nombreux élus ont inauguré la Malpelo.





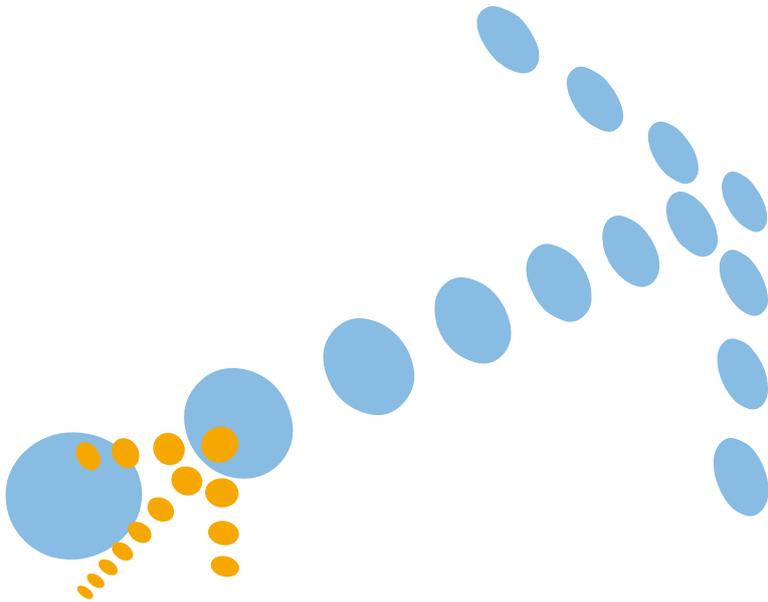
Le Malpelo.

Plan du lotissement.



TRAVAUX

Une nouvelle signalisation

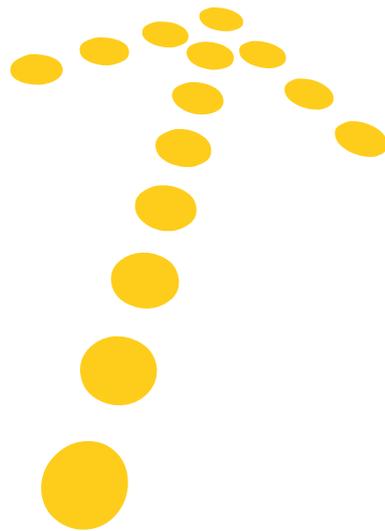


←	Les Frais Ombrages
←	Groupe Scolaire
←	Gendarmerie
←	Résidence Personnes Agées
←	Gare SNCF / Cimetière
←	Services Techniques
←	Caserne des Pompiers
←	Centre commercial Villers 2000
←	Complexe sportif

Installation d'un panneau électronique Place Jeanne d'Arc.



Une nouvelle signalisation va prochainement être mise en place. Voici un exemple, celui qui sera installé à l'angle de l'Avenue de la République et Rue Sicard.





L'aéroport de Villers-sur-Mer: Naturellement non !

Suite à l'information de la création d'un aéroport sur le territoire de la commune de Villers-sur-Mer parue dans le numéro 99 de la Lettre de Villers du mois d'avril, Gérard VAUCLIN et son conseil municipal sont partis à la recherche de cet équipement que certains attendaient, depuis longtemps, de tous leurs vœux pour les facilités de déplacement qu'il générerait, mais que d'autres, beaucoup plus nombreux, redoutaient à cause des nuisances qu'il amènerait avec les vibrations des moteurs.

Après avoir parcouru le territoire communal en long et en large durant une semaine entière, ils durent se rendre à l'évidence qu'il n'y avait aucune trace de cet équipement et ce à leur grand soulagement, car personne n'avait abordé ce sujet au cours des réunions hebdomadaires de la municipalité et aucune d'elles n'avait décidé en catimini de construire un aéroport.

La vérité est tout autre. Comme les farces du 1^{er} avril ont tendance à disparaître, un Villersois facétieux a voulu les remettre au goût du jour avec la complicité de Gérard VAUCLIN, maire, et de Maurice MEGIE, rédacteur de la Lettre de Villers.

L'aéroport de Villers était un énorme POISSON D'AVRIL ! Nous espérons qu'il a mis les rieurs de notre côté.

A bientôt pour des informations plus sérieuses.

VIE COMMUNALE

Les conseils de la Communauté de brigades de gendarmerie de Villers sur Mer

Ce rendez-vous trimestriel au travers de cette « Lettre aux Villersois » est une bonne occasion pour moi de vous faire part de l'actualité gendarmique. Aujourd'hui, je vous parlerai d'emplois et de carrières au sein de notre institution, puis de sécurité routière particulièrement en cette période de vacances et enfin pour terminer, je vous communique quelques conseils pratiques destinés à vous prémunir contre certains désagréments tels que les vols.

L'emploi en France reste un des principaux soucis avec un taux de chômage élevé.

En parallèle, les armées, toutes armes confondues, et la gendarmerie en particulier, sont des corps de métier à fort recrutement. En 2007, près de 11000 gendarmes vont être recrutés que ce soit à titre d'officiers, sous-officiers ou gendarmes adjoints volontaires. Les jeunes disposant d'une spécialité sont également très recherchés. A titre d'exemples, pour intégrer des unités spécialisées, nous recherchons en permanence des informaticiens, des musiciens, des cuisiniers, des chimistes et autres corps de métier...

Notre institution a cette particularité qu'elle donne sa chance à tous. Aucun diplôme à la base n'est requis. Nous disposons de notre propre mode de recrutement.

Le métier de gendarme est passionnant. Certes le grand public a toujours à l'esprit l'image du « pandore » au bord de la route où notre mission en matière de sécurité routière a contribué à sauver de nombreuses vies. Mais notre quotidien est toujours très varié, enquêtes judiciaires ou administratives, interventions diverses sur les accidents, problèmes familiaux et autres événements, aide et assistance, etc... Au contact du public, les qualités humaines sont mises en exergue pour, à chaque fois, rechercher la meilleure solution au problème rencontré.

Il permet à ceux qui le souhaitent et qui en ont les moyens, de gravir les échelons de la hiérarchie.

Si vous aimez l'action, si vous êtes contre la routine et si vous recherchez un métier au contact des gens, alors cette profession vous intéresse.

Aussi, si :

- vous mesurez au minimum 1m70 pour les hommes et 1m60 pour les femmes,
- votre casier judiciaire est vierge,
- vous êtes âgés de 18 ans et de moins de 36 ans,
- vous êtes de nationalité française,

Les conseils de la Communauté de brigades de gendarmerie de Villers sur Mer

venez vous renseigner, c'est avec plaisir que je vous recevrai à la brigade pour vous informer des différentes possibilités de carrière.

Un concours d'entrée est organisé tous les mois à Caen. Pour ceux qui l'auront réussi, il faut envisager environ 6 mois d'attente avant d'intégrer une école de sous-officiers de gendarmerie où vous suivrez une formation de 10 mois rémunérée (environ 1400 euros variable en fonction des charges de famille). Pour intégrer une école de gendarme adjoint volontaire, trois mois d'attente en moyenne sont nécessaires après le concours pour intégrer une école où vous suivrez une formation de 12 semaines rémunérée (près de 900 euros, nourri). Tous les militaires de la gendarmerie sont logés gratuitement.

Susciter des vocations fait partie de mes souhaits notamment vis à vis de la jeunesse qui, parfois, cherche sa voie, particulièrement en cette période de fin d'année scolaire.

Parmi mes objectifs, il y a également le fait de maintenir le nombre d'accidents de la circulation à un niveau très bas comme je vous l'ai déjà indiqué dans une précédente lettre. A ce titre, nous avons participé au printemps à la mise en oeuvre de la piste routière à l'école primaire Victor Duprez. Nous y avons également organisé, en collaboration avec madame LETOREL et les enseignants concernés, le premier permis «piétons» destiné aux enfants des classes de CE2, expérience qui devrait être renouvelée l'an prochain.

Enfin, en collaboration avec la municipalité, l'office du tourisme et les pompiers de Villers sur mer, la préfecture et le groupement de gendarmerie à Caen dans le cadre d'une campagne départementale pré-vacances, nous avons organisé le 23 juin 2007 à Villers-sur-mer une journée d'information sur ce sujet.

Nous y avons présenté nombre d'intervenants de la chaîne dans ce domaine afin que chacun puisse trouver les informations qui l'intéressent.

Je remercie tous les participants qui ont bien voulu répondre à mon invitation :

L'agence BAGOT de Villers sur mer et l'agence AXA cabinet, Antoine de MORAS de Deauville qui sont venus expliquer les conséquences d'un accident en matière d'assurance, comment remplir un

constat amiable, quelles suites en matière d'handicap, de perte d'emploi etc...

L'espace international automobile de Pont-L'évêque organise notamment des journées de formation très intéressantes au profit des jeunes conducteurs âgés de moins de 30 ans ainsi que madame Lebrun, directrice du Crédit Agricole, partenaire dans cette opération,

La Prévention Routière avec son simulateur de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et la piste routière,

L'adjudant TRIBHOU et les pompiers de Villers-sur-mer qui ont démontré leur professionnalisme par des démonstrations de désincarcération d'un véhicule et des gestes de premiers secours,

L'établissement français du sang en charge de la collecte du don du sang a rappelé qu'un geste simple peut sauver une vie, Le casino de Villers-sur-mer et le restaurant «le Mermoz» ont apporté leur soutien à cette journée.

Monsieur LEGIGAN, propriétaire de la discothèque le Moulin à Vauville, partenaire tout au long de l'année de la prévention des accidents notamment des jeunes conducteurs à la sortie de la boîte de nuit participe régulièrement aux opérations «je sors en boîte, je rentre en vie», Enfin pour ce qui concerne la gendarmerie, en collaboration avec le lieutenant GELY qui organise différentes opérations au niveau du groupement de gendarmerie départementale à Caen, nous avons obtenu la présence de :

- la voiture tonneau,
- un simulateur de conduite gendarmerie,
- un formateur relais anti-drogue de la gendarmerie,
- un technicien en identification criminelle,
- la Subaru du peloton de gendarmerie autoroute,
- deux motards de la gendarmerie,
- du centre d'information et de recrutement de la gendarmerie.

CONSEILS PRATIQUES pour l'été

Il est possible de distinguer deux types d'individus susceptibles de cambrioler une habitation

D'une part, les cambrioleurs opportunistes peuvent passer par une phase de repérage ou agir au coup par coup. Dans ce dernier cas, une fenêtre mal fermée ou l'absence évidente d'occupants dans

un domicile sont des indices suffisants. D'autre part, de nombreux cambriolages se commettent en la présence des occupants, en général par escalade, en profitant d'une fenêtre ouverte.

Notez la marque, le type et le numéro de série des appareils hifi que vous possédez. Conservez les factures. Pour ce qui concerne les objets de valeur (tableaux, vases...), prenez-les en photos. Toutes ces informations sont ensuite enregistrées dans une base informatisée nationale et permettent ensuite d'identifier l'origine des objets retrouvés. Prenez en photo vos objets de valeur. En cas de vol, ces éléments vous seront également réclamés par les assurances pour faciliter le remboursement de votre préjudice.

Ces quelques conseils pratiques peuvent paraître anodins, mais sont de nature à réduire les risques de cambriolages :

- Avertissez un voisin de votre absence : celui-ci pourra alerter la gendarmerie en cas d'événement suspect,
- Laissez un jeu de clés à une personne de confiance qui pourra régulièrement passer et avertir la gendarmerie en cas de problèmes,
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance (famille, voisins, amis), ne laissez pas la boîte aux lettres déborder..
- L'idéal est de laisser le soin à des voisins ou des proches de «faire vivre» la maison en votre absence : ouvrir et fermer les volets, allumer les lumières etc...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indique votre absence,
- Placez vos bijoux et objets de valeurs en lieux sûrs.

Pour ce qui concerne les vols dans les véhicules :

Votre véhicule n'est pas un coffre-fort, Ne laissez aucun objet apparent à l'intérieur de votre véhicule, enlevez votre GPS, vos bijoux etc....

Pour conclure, je vous indique de nouveau que vous trouverez toujours le meilleur accueil possible à la brigade de gendarmerie de Villers-sur-mer. Je me tiens moi-même à la disposition des personnes qui souhaiteraient me rencontrer.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt.

Un nouvel agent de police municipale

Depuis le début du mois de mai, la police municipale compte un nouvel agent, Bruno Le CREPS, 39 ans, originaire de l'Eure. Précédemment titulaire d'un poste à Fécamp, depuis 2 ans et demi, Bruno Le CREPS a demandé sa mutation pour Villers-sur-Mer pour pallier au départ à la retraite du titulaire du poste. « Cela nous permet de maintenir l'effectif en place et d'intégrer le nouvel arrivant afin d'être opérationnel pour la saison qui approche », précise Gérard VAUCLIN, maire, qui souhaite développer des tournées à vélo dans la commune. Le nouvel agent va également participer à accroître la sécurité. « Cette façon de travailler me plaît beaucoup, dit-il, étant très intéressé par cette police de proximité ».

Bruno Le CREPS et Isabelle MARIE vont effectuer des tournées à vélo pour sécuriser les Villersois et les estivants par une police de proximité.



COMMEMORATIONS

Un 1^{er} Mai dans la tradition

La fête du Travail est l'occasion pour la commune d'inviter les Villersois à célébrer cet événement dans la salle panoramique du casino avec le verre de l'amitié. Plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation.

En l'absence du maire, Gérard VAUCLIN, c'est son 1^{er} Adjoint, Jean-Paul DURAND, qui a rappelé l'histoire de cette fête « C'est en 1919, après le vote du sénat officialisant la journée de 8 heures, que le 1^{er} Mai est exceptionnellement chômé. Il faudra attendre 1947 pour qu'il soit officiellement et définitivement déclaré Fête du Travail, jour férié et

payé». Il devait aussi préciser que ce 1^{er} mai ne ressemble pas aux autres, car se situant au beau milieu de l'élection présidentielle. Il a émis un message à la future présidente ou futur président : « Vous nous dites que vous avez des solutions pour tout ce qui touche au domaine du travail. Alors vous ne devez pas nous décevoir et cela ne doit pas rester de simples promesses électorales ».

Jean-Paul DURAND a adressé un message à la future présidente ou futur Président à l'occasion du 1^{er} Mai.



COMMEMORATIONS

8 mai : une décoration pour le porte-drapeau

C'est dans une ambiance toute particulière que se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 en présence de nombreux Villersois et de 5 vétérans de la British Legion de Wickham.

Suite à la construction de la Maison des Associations, le monument aux morts a été déplacé, au cours de l'hiver dernier, dans un square voisin de l'église. La cérémonie du 62^{ème} anniversaire de l'armistice a donc eu lieu, pour la première fois, sur le nouvel emplacement qui privilégie la sécurité des personnes. A noter que depuis son érection dans les années 1920-22, le monument a changé trois fois de place suite à divers aménagements effectués dans la voirie publique.

Après le dépôt de gerbes et l'allocution du Président, Michel VANCOILLE, ce dernier a remis à René BRIZE la médaille d'honneur de porte-drapeau pour 24 années au service de l'association des ACPG pour qui il continue de se dévouer.

Au cours du vin d'honneur, Eric BRIGHT, Président anglais, s'est réjoui de l'accueil qui a été réservé aux membres de son association et a invité ses homologues français à Wickham pour le 11 novembre prochain. Gérard VAUCLIN, maire, a conclu en présentant le nouvel emplacement du monument aux morts : « *Le transfert s'est fait avec l'accord et le concours des anciens combattants. Une stèle dédiée à la mémoire des 15 Britanniques tués sur le territoire de la commune durant la période du 6 juin au 19 juillet 1944 rappelle le sacrifice de ces soldats pour notre pays et notre ville* ».

La stèle à la mémoire des 15 britanniques.



Le nouvel emplacement du Monument aux Morts



Minute de silence



René Brize a reçu de Michel VANCOILLE la médaille d'honneur de porte-drapeau



Réception à la salle Bagot

Des milliers de fleurs pour décrocher peut-être la 3^{ème} fleur

Avec le retour du printemps, les 11 jardiniers de la ville sous la conduite de Frédéric DELAUNAY s'activent depuis quelques jours pour redonner de la couleur à tous les massifs dispersés dans la ville et aux jardinières suspendues.

Les squares du centre ville ont déjà retrouvé des teintes multicolores, certes encore un peu timides mais qui vont aller en s'amplifiant sous le soleil estival et avec les soins presque quotidiens donnés par les jardiniers. Actuellement ils s'affairent aux entrées de la station et leur travail n'est pas encore achevé car la ville est embellie sur 45 sites qui nécessitent 40 000 plantes annuelles. «Ainsi, explique Frédéric DELAUNAY, c'est 18 ha d'espaces verts qu'il faut entretenir sans oublier les 20 ha au marais et son lac qui sont un lieu de promenade très recherché par tous ceux qui résident ou fréquentent la station».

Cette année, de nouvelles réalisations sont venues s'ajouter à cette liste. Le parc du presbytère, superbe demeure du XVIII^e siècle, s'est vu adjoindre un jardin de curé, accessible au public, composé de condiments et d'herbes aromatiques de 43 espèces de plantes différentes. Suite au déplacement du monument aux morts dû à la construction de la Maison des Associations, dans un square proche de l'église, un nouveau site fleuri et engazonné a été aménagé. Depuis le printemps, l'entretien du complexe des tennis a été attribué à l'équipe des espaces verts de la ville. «3 000 fleurs ont été plantées et prochainement les 3 373 m² de haies vont être taillées» ajoute le responsable. Le 23 juin, a été installé pour la période estivale le dinosaure qui est devenu, en quelques années, le symbole de la ville et auprès duquel le touriste aime se faire photographier. «En une semaine, il faut monter la structure métallique, l'emplier de 6 tonnes de terreau et y planter 7 000 pyrèthres et 2 000 alternantheras». Installé face à l'office de tourisme, il a servi à la «dino-parade» à laquelle ont été invités les Villersois.

L'office de tourisme est bien fleuri.



L'équipe des jardiniers de la ville dirigée par Frédéric DELAUNAY.

Le jardin de curé du presbytère.



Des jeunes en stage de formation ont nettoyé la plage

Durant trois jours, en avril, 24 jeunes qui préparent soit le CAP gestion des déchets ou le bac pro hygiène et environnement, basés à Cergy-Pontoise sur le campus de Véolia environnement, se sont livrés au nettoyage de la plage. Opération complexe qui demande du savoir-faire pour suivre toute la filière du traitement des déchets. «*Ces jeunes de 18 à 25 ans sont habitués à traiter les déchets urbains*», explique Gwendal Michel, l'un des quatre formateurs. «*En venant à Villers-sur-Mer, nous leur montrons une autre facette de leur futur métier*». Bien que la plage soit régulièrement entretenue par une équipe municipale, des déchets sont sans cesse apportés par le flot montant. Dernièrement, étoiles de mer et coquillages morts ont envahi l'estran, en dégageant une odeur nauséabonde. Les stagiaires se sont évertués à dégager tous ces animaux marins pour rendre l'air plus respirable aux vacanciers très nombreux en ces fêtes pascales. «*Dans les coins et recoins de la plage, ils ont ensuite collecté tous les débris qui pouvaient s'y trouver pour être déposés dans une benne afin de les acheminer vers le centre d'incinération*», ajoute le responsable de l'opération. Une visite dans le parc de San Carlo et dans les rues voisines de la Celloise, bâtiment communal où ils ont résidé durant ces 3 jours, a porté la collecte à environ 4 tonnes de déchets.

Une fois leurs études terminées et réussies, 2 ans pour le CAP ou 4 ans pour le bac pro, ces jeunes deviendront opérateurs de collecte et de tri, voire chauffeurs d'une benne ou entreront dans l'encadrement d'une agence s'ils possèdent le bac. «*S'ils sont en plus diplômés de l'institut, Véolia les embauchera. Ils sont 600 apprentis dans le campus dans la branche transport, eau, propreté et énergie*». Véolia organise chaque année une campagne de recrutement www.veoliacompetences.com. L'an dernier, la société a fait sillonner 100 bus dans toute la France pour recruter des volontaires.

24 jeunes ont procédé au nettoyage de la plage.



Des nichoirs pour cigognes installés dans le marais

Longtemps grignoté par les constructions, le marais de Villers-Blonville, une zone humide de 145 ha dont 25 ont été acquis par le Conservatoire du Littoral, redevient peu à peu une zone naturelle grâce aux efforts du syndicat mixte «Calvados Littoral Espaces Naturels» qui gère les propriétés du Conservatoire du Littoral.



Cet espace qui compte parmi les dernières zones humides arrière littorales du Calvados, constitue une aire de repos pour les oiseaux, notamment canards et échassiers en période de migration. «*On y trouve également deux espèces rares d'orchidées, l'orchis des marais et l'épipentis hellébore ainsi que des rainettes arboricoles, signale Pierre Mignon, chargé de l'entretien et de la surveillance du site, ce qui donne un intérêt écologique à cet espace*».

A cela s'ajoute la présence de cigognes. «*Il y a trois ans, relate Alain Chartier, spécialiste de cet oiseau au Groupement ornithologique normand, le GONm, on y a observé deux cigognes, l'année suivante 4, l'an passé aucune. Par contre en Normandie, le nombre de ces oiseaux progresse de 14 % par an. Ainsi on y a dénombré 108 couples, dont 39 dans la vallée de la Dives et 1 dans celle de la Touques*».

Alors pourquoi ne pas essayer de faire de même dans le marais de Villers-Blonville ? Suite à la réhabilitation de l'ancien camping Le Drakkar en zone naturelle où 1 100 peupliers ont été abattus pour laisser place à des espèces du milieu, saules et aulnes, deux ont été préservés afin d'y installer des plates-formes dans l'hypothèse d'occupation antérieure. «*Les cigognes sont des oiseaux assez capricieux, les résultats ne seront certainement pas instantanés mais ces nichoirs vont servir d'attrance car le marais présente une relative tranquillité, même si les oiseaux ne sont pas très farouches, ainsi qu'un riche réservoir de nourriture, insectes et batraciens*» ajoute Pierre Mignon.

Si un jour, ces emplacements sont colonisés, ils le seront pour longtemps car les couples demeurent fidèles toute leur vie aussi bien à leur partenaire qu'à leur lieu de nidification. Cet été, Pierre Mignon organisera plusieurs ballades dans le marais pour faire découvrir la faune et la flore.

Alain Chartier du GONm et Pierre Mignon du Calvados Littoral Espaces Naturels ont installé deux nichoirs dans le marais de Blonville-Villers.

Le soleil illumine la tulipe

Bénéficiant d'un temps ensoleillé, la 4^{ème} fête de la Tulipe a connu un éclat tout particulier avec un très important nombre de visiteurs tombés sous le charme de cette fleur qui s'était parée de ses plus belles couleurs pour former un tapis multicolore de plus de 15 000 tulipes.

Déplacée du centre ville jusqu'à la place de Villers 2000, la fête a connu une très bonne fréquentation. Un peu inquiet de ce changement, l'office de tourisme et d'animation craignait le dépaysement. «*Il fallait bien, un jour, satisfaire les demandes des commerçants de Villers 2000*» commente Gérard VAUCLIN qui a fait le tour des stands accompagnés de Philippe AUGIER, maire de Deauville. «*On a très bien travaillé, bien plus que l'an dernier*» ajoute Arnaud BESNIER, l'un des derniers agriculteurs de la commune, qui a réalisé la plantation attirant tous les regards. A 10 € les 20 fleurs, acheteurs et vendeurs ont fait une bonne affaire.

Qui dit fête, dit également animations. Durant ces deux jours, elles ont été particulièrement copieuses dans une ambiance québécoise donnée par Les Maudits Matous avec des chansons tout en vivacité. Les enfants avaient à leur disposition un atelier de maquillage et de création de chapeaux confectionnés avec des fleurs, ainsi que des poneys pour se balader dans les rues avoisinantes. La «*Brigade Echalote*» et «*Le Jardinier et la Fleur*» ont déchaîné les rires des visiteurs qui avaient tout le loisir de déambuler parmi les nombreux stands gastronomiques ou de produits artisanaux.

Pour tous ceux qui voulaient se renseigner sur les plantations printanières, Bertrand le jardinier de Radio France Bleue Basse Normandie était présent pour prodiguer ses conseils. Nul doute qu'ils soient précieux car la ville souhaite postuler pour une troisième fleur.



La Brigade Echalote a épinglé pour rire Philippe AUGIER, maire de Deauville



À 10 € les 20 tulipes, le commerce a bien marché

Un tapis de tulipes de 15 000 fleurs



AUTO RÉTRO

Les voitures d'antan font toujours rêver

Les vieilles demoiselles ont toujours la cote. Ce voyage dans le temps avec le concours d'Auto Rétro a conquis, dimanche 3 juin, le nombreux public venu comme au spectacle admirer un patrimoine. Des collectionneurs amoureux de ces véhicules les ont souvent sauvés après des heures de restauration pour donner la nostalgie d'une période révolue et faire plaisir à tous ceux qui ne peuvent entreprendre une telle tâche.

Elles étaient exactement 80 venues de tous les coins de France et même de Belgique et de Hollande pour offrir une carrosserie rutilante, des cuivres astiqués, brillants comme neufs, et des moteurs tournant comme une horloge. «*Merci de ne toucher qu'avec les yeux*» est-il recommandé. Parmi elles, une Renault AX de 1904 qui vient de l'Orne, «*C'est un comte de Villers-Bocage qui l'avait offerte à son fils pour ses 20 ans*» commente Maurice Taburet, le propriétaire ; une Brasier de 1905, vainqueur de la coupe Gordon-Benett, la même année, «*Je l'ai trouvée dans un musée de Dijon en très mauvais état. Sa restauration a nécessité des heures et des heures de travail*» explique Marcel Moussy de Trouville ; et bien d'autres comme cette magnifique Packard découvrable de 1927 ou une Talbot de 1933 ou une Delahaye de 1949 et bien d'autres encore comme des Anglaises, une Rolls Royce et une MG et des Américaines, une Cadillac et une Auburn. Cette manifestation est née en 1984 de la volonté de deux hommes, Marcel Tillard et Christian Maïndrieu, collectionneurs eux aussi. «*Nous avons voulu faire plaisir à deux villes Lisieux et Villers. Je pense, dit Marcel Tillard, que cette manifestation est très réussie. Notre plaisir est le plaisir du spectateur*».





Les pilotes de rallye aux commandes des caisses à savon

Samedi 2 juin, sur un parcours de près d'un kilomètre tracé dans les rues pentues du vieux Villers, les caisses à savon d'une association de Thiberville dans l'Eure ont fait une démonstration de leurs possibilités. Ces modèles réduits de voitures sans moteur permettent de goûter à la vitesse sur un circuit bien protégé. Habitué de ces petits bolides, les membres de la Spee Down Normandie ont montré tout le plaisir qu'il y avait d'être à leur commande, plaisir qui a profité aux spectateurs mais aussi à tous ceux qui ont bien voulu les piloter gratuitement. Pour clore la démonstration, huit pilotes de rallye ont pris le volant, parmi lesquels Eric Brunson, Michel Bourgeois et Jean-Michel Guégan. « *Nous avons eu une poussée d'adrénaline, expliquent-ils, vu notre position au ras du sol* ». L'organisation avait tout prévu : des centaines de bottes de paille pour protéger les pilotes et le public et des commissaires à chaque endroit stratégique. « *Un vrai rallye, mais sans bruit ni pollution* ».

Huit pilotes de rallye ont conduit des caisses à savon.



Charles, le pompiste des années soixante

«Quand on est comme moi fils d'immigré slave, on ne jette rien. Tout est précieux pour celui qui ne possède rien. Dans les années soixante, les stations services se modernisaient et je voyais disparaître de nombreux objets qui m'ont donné l'idée de faire un musée personnel» explique Charles Ortynski dont les parents étaient venus de Pologne quelques années auparavant. Alors la réparation des chambres à air se fait avec de la vulcanisation à chaud. Le 220 volts, nouvellement raccordé, oblige à l'adjonction, sur les chargeurs, de gonfleurs et de nombreux transfos. Un distributeur, de type bi jaugeur avec ses deux globes apparents, permet la distribution d'essence. Le générateur d'acétylène est toujours présent. «C'est une machine infernale, précise Charles. Avec un peu de chance, on pourrait faire sauter toute la station». Voici quelques souvenirs qu'il rappelle avec sa collection d'objets les plus divers. «Ah ! j'oubliais,

dit-il. A l'atelier, il y a aussi, depuis peu, un transistor et Ramadier, le ministre des Finances de l'époque, vient d'instituer sa vignette... en faveur des personnes âgées».

En 1961, il y aura bientôt 50 km d'autoroute. «Et paraît-il, l'autoroute du Sud pourrait se prolonger au-delà de Fontainebleau. Mais il risque d'y avoir un péage ! ».

Intarissable, derrière sa barbe taillée à la russe, Charles fait le plein, lave le pare-brise et vérifie le niveau d'huile avec un regard malicieux. Les pompistes comme lui, on n'en fait plus !

Charles, le pompiste des années soixante



Danse avec la compagnie des Jeunes Solistes

Créée en 1998 par François MAUDUIT, la compagnie présente son premier spectacle au Conservatoire National de Caen. Dès 2002, François Mauduit organise ses premières tournées et s'entoure de nombreux danseurs professionnels issus de diverses compagnies internationales éprouvant le besoin de danser librement. Le répertoire très vaste permet de mettre en valeur le talent artistique, la technique et les différents styles des danseurs, venant de plusieurs pays, de compagnies différentes et formés dans les plus grandes écoles.

Le 13 avril dernier, l'amphithéâtre de la digue promenade retrouvait l'animation estivale des concerts de Sable Show. Plus de 500 personnes ont assisté à ce magnifique spectacle de danse offert par François MAUDUIT et sa compagnie des Jeunes Solistes.

Il a rendu hommage à Glenn GOULD, pianiste canadien qui avait décidé de se consacrer uniquement à ne jouer que du BACH. « La chorégraphie du ballet et le découpage du morceau se sont faits selon la chronologie de Glenn GOULD » commente le danseur qui s'est rendu compte au fur et à mesure de son travail que les musiques qui avaient marqué le pianiste étaient les mêmes qui le poursuivent dans son parcours chorégraphique.

Délaissant la nostalgie, François MAUDUIT avait choisi une seconde partie plus chaude et mystérieuse avec Sol de Noche, un ballet comme un carnet de voyage dans une atmosphère hispanisante, un bien-être asiatique et un soleil nord-africain. Ce « Soleil de Minuit » était comme la soirée, saisissante, chaude et mystérieuse.

François MAUDUIT a rendu hommage à Glenn GOULD



Les danseuses du ballet de François MAUDUIT



Jean-Claude Douet au rendez-vous des chefs

L'office de tourisme a initié un rendez-vous culinaire autour du goût et des saveurs dans la cuisine du casino. Pour cette première rencontre était invité Jean-Claude Douet, le président des Toques normandes, qui a préparé devant les stagiaires deux recettes toutes simples, une terrine de lapin aux tomates fraîches au parfum de kirsch et une lotte rôtie aux concombres et tomates. « J'ai souhaité des recettes faciles pour que vous puissiez les reproduire chez vous » a précisé le chef avant de passer à la réalisation des deux plats. Crayon à la main, les participants à la démonstration ont noté les techniques astucieuses de Jean-Claude Douet qui a répondu précisément à toutes les questions pour transmettre sa passion et son savoir-faire pour élaborer de la bonne chère. A l'issue de la préparation, il les a invités à passer à table pour déguster les mets qui, deux heures auparavant, avaient commencé à chatouiller leurs papilles. Tous ont apprécié ce moment de convivialité qui a permis à chacun de connaître plus précisément l'ancien chef très apprécié du restaurant gastronomique de l'aéroport de Deauville aujourd'hui remplacé par une restauration rapide. Voici sa recette de lotte rôtie : Dépouiller la lotte, la mettre dans un plat avec sel, poivre et sel. Cuire au four en arrosant pendant 35 minutes après avoir disposé tout autour les tomates. Pendant ce temps, tailler en bâtonnets les concombres après les avoir épluchés et les faire cuire légèrement à l'eau salée, puis les égoutter et réserver l'eau de cuisson. Faire avec l'échalote hachée, le vin blanc, le vinaigre, sel et poivre, une réduction et ensuite monter avec 250 g de beurre. Déglacer le plat où a cuit la lotte avec un peu de jus de concombre. Faire réduire et incorporer dans le beurre blanc. Sur un plat, dresser la lotte, autour mettre les concombres et les tomates et napper avec la sauce, mettre de la ciboulette sur le poisson, poivre du moulin sur les concombres. Ingrédients pour 4 personnes : 1 lotte de 1,6 kg, 2 concombres, 4 tomates, 350 g de beurre, 1 dl de vin blanc, 1 dl de vinaigre d'alcool, sel, poivre et ciboulette.

Jean-Claude Douet a transmis son savoir-faire.

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

L'été de toutes les découvertes avec l'Office de Tourisme

Le Villers pass'tourisme 2007 vient de sortir !

Pour profiter ou faire profiter votre famille des nombreux avantages du Villers Pass'Tourisme, rendez-vous dès maintenant à l'Office de Tourisme où l'on vous remettra, pour 10 € seulement, un petit livret qui vous donnera accès à 10 activités de loisirs différentes d'une valeur réelle de près de 40 € au total !

L'utilisation du pass est simple comme un jeu d'enfant : tous les membres de la famille peuvent piocher sur un même livret et ce pendant toute la saison 2007.

A noter, cette opération exceptionnelle est soutenue par de nombreux commerçants qui font bénéficier les titulaires du pass, d'offres privilège vraiment attractives. A vous de choisir les trois qui vous séduisent le plus.

Et pour repérer les partenaires du pass, rien de plus facile. Ils arborent une mascotte rigolote : papa dino et son fils en pleine action !

Renseignements à l'Office de Tourisme



Des balades nature guidées aux falaises des Vaches noires tous les jours en juillet et en août

Vous avez déjà entendu parler des balades nature «Villers, Terre de Géologie» mais n'avez pas encore eu le temps d'y participer ? Cet été vous pourrez facilement vous rattraper car l'Office de Tourisme organise des départs vers les falaises des Vaches noires tous les jours en juillet et en août (heures variables en fonction des marées).

Pour mémoire, les balades nature «Villers, terre de Géologie» ont été conçues pour mettre en valeur le fabuleux patrimoine naturel de Villers, à commencer par les falaises des Vaches noires. Il s'agit de balades faciles d'1h30 à 3h, au départ de l'Office de Tourisme, accompagnées par un guide nature.

Deux circuits permettent de découvrir les falaises : le circuit Vaches noires, destiné aux adultes, aborde les thèmes de la géologie et de l'évolution de la falaise ; le circuit dinosaures, qui s'adresse aux familles, présente de façon ludique l'histoire de la paléontologie et des dinosaures. Les deux circuits se terminent par une initiation à la collecte de fossiles sur la plage à marée basse.

Quatre autres promenades guidées invitent à la découverte des autres sites nature de Villers : le Marais, la plage et la campagne. 4,50 € adultes, 2,50 € enfants, et pour les passionnés : la deuxième balade est à tarif réduit (si elle est effectuée dans la même semaine).

Réservation à l'Office de Tourisme

L'événement 2007 : les traversées Villers Houlgate avec un guide nature

La région Basse Normandie a lancé l'an dernier un appel à projets afin de valoriser la ligne SNCF Trouville-Deauville Dives-Cabourg et montrer que le train constitue une vraie alternative à la voiture sur la Côte Fleurie. Suite à cet appel à projets, elle lance cette année l'opération « train animé Côte Fleurie ». Parmi les initiatives retenues, les traversées Villers Houlgate avec un guide nature, le 16 juillet et le 13 août. La découverte commencera dès la gare de Deauville où la guide nature montera dans le train avec les voyageurs pour donner quelques éléments d'introduction. Elle se poursuivra par une balade à pied à travers la station de Villers sur Mer, suivie d'une visite des Falaises des Vaches noires par la plage à marée basse, jusqu'à Houlgate. L'après-midi se terminera avec une dégustation de teurgoule bien méritée et un retour (en train évidemment) à Villers.

Gratuit (sur présentation du billet SNCF) – Inscriptions à l'Office de Tourisme

Profitez de l'été pour découvrir

l'architecture de Villers sous toutes ses coutures

Villers recèle de véritables trésors d'architecture. Grâce à un partenariat lancé cette année avec le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Auge, l'Office de Tourisme propose tout au long de la saison des visites guidées accompagnées par une conférencière agréée par le Ministère de la Culture. Deux thèmes de balade sont proposés en alternance : les vitraux de Villers sur Mer et l'architecture balnéaire. Rendez-vous tous les mercredis en juillet et en août, un mercredi sur deux en moyenne saison. Ne manquez pas non plus la visite spéciale halles et marchés le 29 août.

Adultes : 5 €, enfants : 2,50 € - inscriptions à l'Office de Tourisme

Signature d'une convention avec Pays d'Art et d'Histoire

Villers-sur-Mer s'est engagée depuis de nombreuses années dans un programme de balades nature autour des falaises des Vaches noires. Ces sorties connaissent un fort développement pour satisfaire les demandes auprès de l'office de tourisme.

Le succès des 150 ans de la station en 2006 a montré l'intérêt suscité par cette thématique. Les villas construites à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e constituent un patrimoine architectural conséquent auquel il convient d'y inclure deux monuments historiques, le château et l'église Saint-Martin ornée de splendides vitraux. « Cela a ouvert de nouvelles perspectives pour l'essor du tourisme dans la station » explique Gérard VAUCLIN, maire. « On ne peut plus vivre seul, on doit échanger nos moyens pour valoriser la Côte Fleurie et tout le Pays d'Auge ».

Or, depuis 1999, le Pays d'Auge dispose du label « Pays d'Art et d'Histoire », attribué par le Ministère de la Culture aux collectivités locales qui s'engagent à faire découvrir leur patrimoine et à faire appel à des guides conférenciers agréés, d'où le rapprochement avec l'association Pays d'Auge Expansion et la signature d'une convention liant les deux parties pour promouvoir ces découvertes architecturales.

« Toutes les cartes d'une région sont profitables à son identité et à son développement », a précisé Ambroise DUPONT, sénateur. Cette signature est la 3^{ème} convention suite à celle de Cambremer au printemps 2005 et de Lisieux-Pays d'Auge, le 16 février 2006, mais la 1^{ère} avec un office de tourisme de la Côte Fleurie.

Ambroise DUPONT, sénateur, Gérard VAUCLIN, maire, et Yves BOISSEAU, député, ont signé la convention qui unit l'office de tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire.



A la découverte de l'architecture balnéaire

Dans le cadre d'un partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Auge, des visites sont régulièrement organisées par des guides conférenciers agréés par la Ministère de la Culture. Laëtitia BENOIT a déjà proposé à une dizaine de personnes de découvrir les débuts de la station balnéaire et son architecture. Au fil de la promenade, le guide a donné des clés pour que chacun puisse trouver les éléments afin de dater les constructions et l'identité de la station.

«Villers-sur-Mer a eu beaucoup de chance d'avoir parmi ses créateurs un architecte, Félix PIGEORY. Séduit par le pittoresque du site qu'il va savoir utiliser à merveille, explique Lætitia, il va amener sa riche clientèle parisienne». La fortune de ces personnes, la fantaisie des architectes, vont permettre d'édifier de remarquables bâtisses avec un style architectural original. Blotties souvent dans de remarquables jardins fleuris d'où la notion de Côte Fleurie qui apparaît au début du XIX^e siècle, elles ont conquis les visiteurs du jour.

28 espèces d'oiseaux aperçues dans les jardins de la ville

Il fallait être courageux pour partir avec Alexandrine DELASALLE, guide bénévole du groupement ornithologique normand, pour aller à la découverte des oiseaux des jardins. Ce qui a fait dire à Maryse, l'une des participantes de la balade : « C'est cuicui ! ». Pourtant la promenade a été riche en découverte. En un peu plus d'1h30, 28 espèces d'oiseaux ont été aperçues autour des maisons et dans les jardins du bourg. Cette cohabitation entre l'homme et la nature engendre parfois des situations délicates quand le dortoir d'étourneaux s'installe dans les arbres d'un square ou des pigeons dans le clocher de l'église mais chacun apporte sa note de « nature ».

Que ce soit le moineau, le rouge-queue, le merle ou la mésange, traditionnel peuple du jardin, ou les oiseaux migrateurs comme l'hirondelle, le martinet ou le gobemouche, tous trouvent leur place. « L'architecture de certaines villas et les grands arbres centenaires des pelouses permettent d'observer des espèces d'une grande diversité comme le verdier ou le serin cini », signale Alexandrine.

Bien qu'ils fussent peu nombreux, les promeneurs se sont montrés très satisfaits de leur petit tour dans les rues de la ville regrettant que le clocher n'abrite plus quelques choucas des tours.

Il fallait être courageux, pour aller à la découverte des oiseaux des bourgs.



ÉCOLES

Un permis piéton pour les élèves des CE2

En présence de nombreux parents, les 54 élèves des cours élémentaires 2^{ème} année de Catherine CHALLIER et d'Olivier ROGER ont reçu, au groupe scolaire, un permis piéton attribué par le lieutenant BOUYSSOU et le gendarme DUMONT. Il s'agissait pour les enfants de répondre à 10 questions sur la sécurité dans la rue, cela suite au constat qu'un enfant sur quatre est responsable de son accident. « Les écoliers ont bien compris ce qu'on leur a demandé puisqu'ils ont tous été reçus au permis » explique le lieutenant. Pour sa part, Emilie, 9 ans, a trouvé l'exercice intéressant tout en la sensibilisant aux dangers de la rue. « Maintenant, je regarde toujours à droite et à gauche avant de traverser une rue ». Vigilance et prudence ont été les maîtres mots de cette leçon de sécurité qui leur a appris, en outre, de compter beaucoup sur eux-mêmes. « Elle leur a donné aussi une autre vision de la rue » conclut le Lieutenant.



Un permis piéton pour les élèves des CE2.

Les élèves des cours moyens sensibilisés à la sécurité routière

Durant deux jours, les élèves des cours moyens 1 et 2 du groupe scolaire Victor DUPREZ ont pu montrer leur savoir-faire sur la piste routière en présence des chefs LEBAS et CHOISY, réservistes gendarmes de la compagnie de Deauville. Après avoir montré leurs connaissances dans une épreuve théorique comprenant des questions assez pointues, les enfants

ont circulé sur une piste comprenant de nombreux panneaux de signalisation. « Des conseils, expliquent le chef LEBAS, leur sont également donnés sur les équipements que doit avoir le vélo et sur l'importance du casque en cas de chute ».

Les élèves de CM ont été alertés sur les dangers de la route.





La belle kermesse du groupe scolaire

Le 2 juin, l'Amicale des Parents d'élèves du groupe scolaire Victor Duprez a organisé, sur la place du Marché, sa traditionnelle kermesse. Pascal MERIEULT, la présidente s'est montrée très satisfaite de la participation des parents pour tenir un stand. « *Tous sont très motivés pour la réussite de la manifestation et tout se déroule dans une excellente ambiance* ». Et de l'ambiance et de l'animation, il y en avait. Le public est venu très nombreux apporter son obole au profit des activités périscolaires financées par l'Amicale. Pour les remercier, les 200 enfants de l'école ont entonné un récital de leurs plus belles chansons. De nombreux applaudissements sont venus les encourager pour le plus grand bonheur des artistes en herbe.



La retraite pour Marie-Claude Letorel

Nommée il y a deux ans à la direction du groupe scolaire Victor Duprez, classes primaires, Marie-Claude Letorel va prendre sa retraite dans quelques jours. Le maire et le conseil municipal ont souhaité lui rendre hommage en présence des parents.

Gérard Vauclin a retracé sa carrière qui avait commencé en 1969 dans la région parisienne à Gennevilliers. Marie-Claude arrive en 1973 dans le Calvados, effectue des remplacements avant d'être nommée à Trouville, en 1978, puis à Villers, en 1981. « *Tous ceux qui ont eu le plaisir de connaître Marie-Claude Letorel, soulignent Gérard Vauclin, se souviendront de ses capacités professionnelles et de son amour à faire partager son savoir. Elle était au service des enfants* ».

La directrice a eu également une action prépondérante au développement de la classe de neige au profit des élèves des Cours moyens 1ère année. 25 ans durant, elle a accompagné les enfants en Savoie pour leur faire découvrir une région et apprendre le ski. Après l'avoir félicitée, le maire lui a remis la médaille d'or de la ville et des cadeaux pour ce dévouement et lui a souhaité une longue retraite.



Gérard Vauclin a félicité Marie-Claude Letorel pour son dévouement et l'intérêt qu'elle a porté aux écoliers villersois.



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

Nous voici en vacances. Nos travaux d'ateliers sont en sommeil durant les mois de juillet et août. Certains le regrettent, notamment nos amis parisiens mais il faut penser au repos tellement mérité de nos responsables d'activités diverses. Repos tout relatif d'ailleurs, car, comme vous le savez nous préparons notre exposition 2007 qui se tiendra du samedi 11 au jeudi 16 août de 10h à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours au 1^{er} étage de la Mairie annexe. Nos responsables sont sur la brèche pour organiser, classer, sélectionner les ouvrages mais du beau travail en ressort. Chaque atelier sera présent et nous espérons que nos visiteurs seront heureux de leur visite, tout comme nous sommes heureux de les accueillir. Le trimestre passé a été riche en déplacements de toutes sortes. Nous remercions le Conseil d'administration de ses travaux pour le bien de tous. En septembre, nous partons pour le Tyrol, une semaine durant nous visiterons l'Autriche, ses joyaux hors du commun. Nous travaillons, pour 2008, à un voyage en haute Egypte. Du 16 au 19 décembre, nous organisons un petit voyage aux marchés de Noël de Colmar et de Strasbourg. Nous rencontrons un franc succès. Bonnes vacances à tous. Reposez vous, soyez en pleine forme pour longtemps. Nos ateliers reprendront le lundi 17 septembre, notre permanence vous attend à compter du vendredi 14 septembre à 10h au rez-de-chaussée de la Mairie annexe.

Au grand plaisir de se revoir.



Villers Accueil en promenade.



Des enveloppes brodées exposées à la poste

Villers Accueil a exposé à la poste pour plusieurs semaines, des enveloppes brodées, confectionnées par l'atelier de travail manuel. «Lors d'une réunion de l'atelier de broderie», explique André CASNA, «l'une des participantes a évoqué l'idée de réaliser des enveloppes brodées qui seraient envoyées à une autre participante». L'idée a tout de suite conquis l'ensemble des 30 brodeuses qui se sont mises à la tâche. «Près de 10 heures d'un travail minutieux sont nécessaires à la réalisation d'une seule enveloppe», ajoute Maud BUHOT, l'animatrice du groupe. Les décors et motifs divers sont choisis en fonction du goût de chacun sur un support adapté. «Un courrier personnel est annexé à l'enveloppe sur laquelle est brodée l'adresse de la destinataire». Une fois terminées, ces créations artistiques sont confiées aux services postaux qui, après une oblitération très soignée, les acheminent comme un courrier normal.

Les premiers envois ayant été une réussite, les brodeuses se sont retrouvées face à un véritable challenge pour réaliser la plus belle œuvre. «Les enveloppes brodées au fil des jours furent expédiées au fur et à mesure de leur achèvement dans la commune et le département mais également dans toute la France et même en Belgique» dit André CASNA.

Les responsables des services postaux constatant la régularité des envois et l'intérêt artistique que représentait ce travail réalisé en point compté en ont pris grand soin, oblitération très soignée et même mise des envois sous plastique. Cet échange de plis postaux originaux a suscité une exposition à la poste de Villers-sur-Mer sur le thème «La Poste et le Courrier brodé». Ce sont donc 80 enveloppes représentant une partie du travail réalisé qui sont exposées au public. «Ainsi», conclut le Président, «grâce au travail de tous, la convivialité est là, dans l'esprit associatif».

C'est une véritable motivation pour tous les autres ateliers de Villers Accueil où l'on apprend, outre la broderie, la marqueterie, l'encadrement, la mosaïque, le bois vieilli, la peinture, le vitrail, la reliure, le cartonnage, le patchwork et la dentelle aux fuseaux. Un véritable vivier d'artistes qui s'exposeront du 11 au 16 août au 2^{ème} étage de la mairie annexe, siège de l'association Villers Accueil.



André CASNA, président, Maud BUHOT, animatrice, et le personnel de la poste de Villers-sur-Mer.



Association paléontologique de Villers sur Mer

SOYEZ EMM...

Il s'est trouvé un lecteur pour regretter le ton quelque peu badin de la chronique de l'Association paléontologique parue dans le précédente lettre de Villers. Mille grâces soient rendues à ce correspondant grincheux.

Quelle joie en effet pour un chroniqueur que la certitude d'avoir, une fois au moins, été lu. Ainsi effectivement Verba volant sed scripta manent (les paroles s'envolent mais les écrits restent) et, sans être pour autant gravés dans le marbre, les articles publiés dans la Lettre de Villers font leur petite navigation à la surface de l'océan des parutions quotidiennes.

Merci également d'avoir rappelé la règle d'or dont une légende dit qu'Hubert Beuve-Méry, le fondateur du Monde, la répétait chaque jour à ses journalistes : Soyez emm...

Mais remercier ne signifie pas nécessairement acquiescer. L'Association paléontologique n'ambitionne pas d'être une amicale de pénitents ou de flagellants. Nos amis havrais avaient donné Geology with fun (géologie gaiement) comme devise au partenariat noué avec un groupe de géologues du Dorset. Il

n'y a aucune raison qu'une activité menée volontairement et bénévolement ne le soit pas avec le sourire et que l'humour en soit banni.

Il existe en paléontologie humaine une ténébreuse anecdote dont l'on ignore s'il s'est agi d'une monumentale escroquerie intellectuelle ou d'un canular ayant réussi au-delà de toutes espérances. C'est la célèbre affaire de l'Homme de Pitdown dans laquelle de grands scientifiques, enthousiasmés à l'idée que l'ancêtre de l'humanité soit un Anglais, ont été abusés durant des décennies par un squelette composé à la fois d'ossements humains et d'ossements de singe. et présenté comme le fameux chaînon manquant tant recherché.

Empressons-nous de dire que nous ne mangeons pas de ce « pot au feu-là » à l'association paléontologique de Villers-sur-mer et que, tout en travaillant le plus souvent dans la bonne humeur, nous mettons beaucoup de sérieux à faire mieux connaître les sciences de la terre au grand public, à approfondir les

connaissances des membres de l'association, à faire remonter vers les scientifiques les informations de terrain que nous recueillons.

Si donc vous portez quelque intérêt à ces fossiles qui parsèment l'estran des Vaches noires, n'hésitez pas à nous interroger sur ce que nous pouvons vous apporter pour mieux les connaître, mieux comprendre leur histoire. Nos conférences, nos excursions, nos réunions de travail, notre revue annuelle, l'Echo des Falaises, (dont un article du numéro 10 énumère les publications scientifiques ayant eu depuis plus de deux siècles les fossiles locaux pour objet) sont, avec l'espace muséographique de l'office de tourisme et d'animation, autant d'opportunités de faire de la géologie aussi sérieusement que gaiement. Ne jetez donc pas la pierre au chroniqueur mais présentez les vôtres afin qu'en les connaissant mieux vous ayez la joie de les découvrir une seconde fois.

Pascal RAUX déchiffre l'art préhistorique

L'association paléontologique a organisé sa première conférence de l'année au cinéma du casino en présence d'une cinquantaine de personnes. Pascal RAUX, préhistorien, y a donné une nouvelle lecture de l'art préhistorique. « Depuis 35 ans », dit-il « je visite

les grottes dans le désir de comprendre le message laissé par nos ancêtres ». A l'aide de magnifiques documents photographiques qui ont permis de revoir Lascaux et de nombreuses grottes du Sud-Ouest de la France et de la péninsule ibérique, Pascal RAUX propose une théorie convaincante et passionnante. « Les animaux peints ne sont pas de simples animaux mais des « animaux tutélaires » du chaman qui se transforme en l'un ou l'autre d'entre eux ».

L'état de transe permettait au chaman de voyager dans le « monde autre » et certains animaux représentés seraient des chamans transfigurés.

Cette démonstration s'appuie sur des théories que d'autres ont proposées au fil du temps.

De gauche à droite, Jean-Marie GUEGAN, Gérard VAUCLIN, Pascal RAUX et Serge FAVARD.



Beaucoup de visiteurs pour la brocante du foyer Saint-Paul

Durant deux jours, fin avril, les locaux du foyer Saint-Paul ont reçu de nombreux visiteurs à l'occasion de la brocante de l'association des Familles Villersois. Un véritable engouement qui a fait défiler devant les stands tenus par des bénévoles toutes les générations en quête d'un objet rare devenu inutile pour certains mais précieux pour d'autres. Les amateurs de petits objets étaient également gâtés ayant le choix entre une multitude d'objets les plus divers. Les bénéfices de ces deux journées serviront à financer les activités sociales de l'association présidée par Maud BUHOT et en particulier les goûters du jeudi après-midi organisés par l'association.

Les objets donnés à Familles Villersois ont retrouvé une autre occasion de servir.



La braderie de vêtements.



CONFÉRENCE SAINT VINCENT DE PAUL

Les distributions alimentaires bi-mensuelles de la Conférence de Villers cesseront pendant l'été. Toutefois nous n'oublions pas ceux et celles qui sont SEULS.

Joignez-vous à nous et à Yves DUTEIL, chanteur et écrivain pour : ROMPRE LA SOLITUDE.

Voici ce qu'il dit :

« Des gestes simples, tout au long de l'année, pour briser les solitudes, relier les bonnes volontés et vivre ensemble, même et surtout si l'on n'a

plus personne. Un instant de fraternité n'a pas de prix. Il a pourtant une valeur inestimable, et pose parfois un jalon qui permet de retrouver sa route quand demain devient trop difficile. Une visite inattendue qui devient bientôt attendue, un regard ou un mot justes, la société de Saint Vincent-de-Paul a choisi de poser ces repères, depuis 174 ans, pour éclairer la vie d'une présence inespérée.

16 000 bénévoles en France, avec le soutien de 700 000 personnes dans le monde, frappent à la porte de l'isolement pour y faire entrer à nouveau la lumière.

Joignez votre geste à leur parole, en soutenant l'action quotidienne de ceux qui aident la vie».

Pour de plus amples informations contactez-nous au :
02 31 87 46 42 ou 02 31 87 03 96 ou 02 31 81 91 21

Comité de Jumelage

Activités du 3ème trimestre

Les activités du Comité de Jumelage ont été très variées et diverses pendant ces derniers temps.

Au mois d'avril, 17 élèves de l'école de Wickham et 5 accompagnateurs ont rendu visite à leurs correspondants de l'école primaire de Villers. Une rencontre pleine de joie et de surprises en découvrant leurs correspondants dont les échanges étaient établis depuis de longues semaines. Une visite guidée de la ville et de ses environs, un contact et des échanges avec leurs camarades villersois et c'est le retour à Wickham en passant par Pegasus Bridge, Arranches et Caen. Un séjour dont chacun et chacune se souviendront et un grand merci à M. Eric Michel, promoteur de ce merveilleux séjour.

Une cinquantaine de personnes se sont rendues à Wickham pour le week-end de la Pentecôte. Ce fut un séjour, malgré la pluie, très agréable et l'accueil toujours aussi chaleureux. Les familles anglaises nous ont reçus avec leur hospitalité habituelle et les échanges ont été très amicaux. Un week-end qui restera encore gravé dans les annales des rencontres entre nos deux villes.

Dans les projets de notre association, nous pouvons vous annoncer :

Pour le 22 juillet 2007 : un vide grenier qui aura lieu dans le jardin public, square des écoles de Villers, à partir de 9h30.

VIE ASSOCIATIVE

Pour le mois d'août : nous renouvelons les cours de soutien scolaires d'Anglais, que nous avons inaugurés, l'an dernier, à la demande des familles et de nombreuses demandes qui nous sont parvenues.

Pour ces deux activités des dossiers d'inscriptions sont à votre disposition au hall de la Mairie de Villers ou par téléphone au 06 15 92 69 20.

D'autres activités et manifestations sont prévues et nous vous en communiquerons les programmes dans la prochaine lettre de Villers.

Bonnes vacances à toutes et à tous, à bientôt.



Départ de Villers du groupe Français
autour du Président Maurice GOZLAN

Adipro s'informe des projets de la commune.

L'association de développement des intérêts des propriétaires et occupants de Villers Est, Adipro, a tenu son assemblée générale en présence de Gérard Vauclin, maire. Après avoir dressé le bilan de l'année passée, Françoise Lechau a présenté les projets d'animation pour les mois à venir. Ce sont surtout des visites, promenades, tournois de pétanque ou sorties au restaurant qui sont programmés en juillet et août, mois où les résidents secondaires sont les plus nombreux, ce qui facilite le contact et la solidarité entre les membres. «Côté finances, la situation est saine», signale le trésorier, Gérard Rampon. L'année se clôt par un solde positif de 153 € pour 2835 € de recettes et 2682 € de dépenses, résultat qui porte l'avoir de l'association à 3169 €.

Après l'exposé de Maurice Gozlan sur le comité de jumelage, Gérard Vauclin a présenté les divers projets de la commune en cours et particulièrement ceux de la zone Est de la ville. L'aménagement du CD 513, de la limite avec Blonville à la rue de la Rosière se poursuit. «La 2ème tranche de l'effacement des réseaux est en cours avec la pose prochaine des nouveaux lampadaires, puis en septembre, ce sera l'aménagement du rond-point au niveau de l'avenue Jean Moulin». La promenade du Montcel est maintenant terminée et permet la continuité des balades vers l'arrière-pays. L'ancien camping le Drakkar est en réhabilitation, il deviendra un espace naturel bientôt ouvert au public. Le maire a poursuivi en présentant les travaux de la Maison des Associations, de la future Maison du Méridien et du projet de réaménagement de la gare qui sera reliée en juillet et août au centre ville par un petit train. Les personnes présentes se sont montrées très satisfaites de toutes ces réalisations et n'ont eu qu'une chose à redire concernant le nombre insuffisant de jeux pour enfants autour du plan d'eau, un avis que le maire a pris en compte.

SPORT



Cet été, comme tous les étés, le CNV organise des stages de voile pour tous de 7 à 77 ans, toutes les semaines du lundi au vendredi sur différents supports, dériveurs et catamarans. Chaque fin de semaine, une régates est organisée en partenariat avec des commerçants de Villers. Et toute la saison vous pourrez louer catamaran, planche à voile, kayak... Le club est désormais ouvert tous les jours et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement !

L'équipe du CNV : 02.31.87.00.30 / info@voilevillers.com

Programme des régates 2007

Juillet :

7 : Régate « PIZZANOCCHIO »

14 : Régate « LE LUTRIN » PMU centre ville

21 : Régate du Groupe Tranchant CASINO DE VILLERS

28 : Régate « LA ROSE DES SABLES » Boulangerie

Août :

4 : Régate « COCCIMARKET » centre ville

11 : Régate du Groupe Tranchant CASINO DE VILLERS

18 : Régate « LA ROSE DES SABLES » Boulangerie

25 : Régate « PIZZANOCCHIO »



A.J.V.

Nouvelles tenues pour les vététistes

Une réception a été organisée au casino pour la remise de nouvelles tenues aux vététistes de l'Association des Jeunes Villersois en présence du maire, Gérard VAUCLIN, et des sponsors qui ont permis cet investissement. Ces ensembles sont aux couleurs de la ville, vert, jaune et bleu.

Jean-Jacques DUMONT, responsable de la section, a présenté les activités programmées au cours de la saison. Outre les sorties dominicales dont le départ est fixé à 9 heures, au lotissement du Clos des Pommiers, les 24 vététistes licenciés à l'Ufolep participent au challenge régional. 5 d'entre eux sont qualifiés pour le championnat national à Avallon dans l'Yonne. Jean-Jacques DUMONT et son fils ainsi que les frères VIGNET participeront à l'épreuve des tandems et Sébastien ENARD en seniors B.

Trois épreuves seront organisées par la section, au Faulq, le 24 juin, à Blonville, le 15 juillet et les 6 heures VTT, le 16 septembre à Villers-sur-Mer.



Remises de nouvelles tenues pour les vététistes de l'AJV.

Tennis Club

Le tennis club est prêt pour cette nouvelle saison :

- Terres battues refaites pour accueillir les joueurs de tout niveau.
- Nouveau mur d'entraînement.

Le tournoi de Pâques des jeunes a remporté un vif succès avec près de 120 inscrits. Ce premier tournoi de l'année au club de tennis a été favorisé par le temps ensoleillé et s'est déroulé dans d'excellentes conditions. «*Nous aurions dû avoir davantage de jeunes, mais la date retenue a empêché la participation des Normands qui avaient repris le chemin du collège*» précise Patrick BOUVOT, professeur au tennis Club. Ouvert aux jeunes de 8 à 16 ans, ce tournoi a permis de découvrir de bons joueurs qui auront l'occasion de se distinguer, dès le début de juillet, lors du traditionnel tournoi d'ouverture de la saison, du 8 au 15 juillet. Chaque année, c'est plus de 600 jeunes qui tapent dans la petite balle jaune.

Résultats des garçons :

8/9 ans : 1 Lucas DEMALAIN (Andrésy) - 2 Antoine CARON - 3 Basile GRUNHUT

10 ans : Brieux GIARD (Sotteville) bat Benjamin GUIBERTON (Tours)

11 ans : Jean LAURENT (Montrouge) bat Arthur de BECDELIEVRE (Tours)

12 ans : Quentin PARENTI (Chatou) bat Antoine MERRIEULT (Lisieux)

13/14 ans : Alexandre CARON (Boulogne) bat Julien CROMBACK (Paris)

15/16 ans : Xavier ROY (Paris) bat Spencer MIGNOT (Paris)

Résultats des filles :

8/9 ans : Charlotte RICHARD (Villers) bat Astrid LEMARECHAL (Paris)

11/12 ans : Mélanie DENIER (Boussy) bat Marie DUPUY (Versailles)

15/16 ans : Mathilde PAILLÉ (Meudon) bat Charlotte FAYARD

Pour le tournoi de Printemps, l'équipe messieurs +55 ans a fini championne du Calvados. L'équipe + de 65 ans est en finale régionale.

Cet été, différents tournois sont proposés :

Du 8 au 15 juillet : Tournoi des jeunes

Du 28 juillet au 5 août : Tournoi de la ville de Villers sur mer

Du 11 au 18 août : Tournoi du Casino de Villers sur mer (qui pour cette année a signé un partenariat avec le tennis club).

Bonne saison à tous et venez jouer au tennis pour garder la forme

Pour tout renseignement : 02.31.87.52.40

Coupes et récompenses pour les vainqueurs du tournoi des jeunes.



VIE ASSOCIATIVE

Raid Nature Longitude Zéro

En raid et contre tout la station est en transe. Une onde sportive la traverse depuis 2 ans. La foulée des raiders fait trembler les falaises des Vaches noires, terres jurassiques du Nord de la France. Les roues de leur VTT s'attaquent aux kilomètres escarpés du Pays d'Auge. La force de leur pagaye leur transmet la vivacité des fonds marins de la Manche. Une journée d'efforts et des images à leur couper le souffle déjà rudement mis à l'épreuve. Pour la gagne ou pour l'honneur, les concurrents continuent jusqu'au bout. L'Association Raid Nature Longitude zéro ne serait pas ce qu'elle est sans la convivialité qui l'anime et l'irradie de l'intérieur. Un état d'esprit compatible avec l'idée de performance et de territoire. Se faire mal en pédalant, d'accord, mais sans oublier d'admirer la majesté des paysages alentours. L'itinéraire sportif n'empêche pas l'intérêt touristique et l'activité physique devient alors le support à la découverte.

Si la course a pris la mesure de son environnement naturel, les participants aussi. Et quand après une journée de souffrances et d'efforts, ces derniers reconnaissent la beauté du tracé, les organisateurs ont vraiment chaud au cœur.

Nouvelles tenues pour les raiders

Une nouvelle saison commence pour l'association Raid Nature Longitude Zéro qui réunit des sportifs amateurs d'épreuves combinées où l'on trouve de la course, du VTT, du kayak ou d'autres sports programmés au gré des organisateurs. La douzaine d'adeptes Villersois vont pouvoir arborer des tenues toutes neuves grâce au soutien du casino de Villers, de l'hôtel Ibis et du restaurant Le Mermoz lors des différentes manifestations qu'ils préparent activement.

Les Villersois seront présents au raid de Vire ainsi que sur le raid normand. Mais c'est le raid des Vaches Noires qui leur tient à cœur pour en être les organisateurs. Il est fixé au 21 octobre prochain sur un parcours en grande partie renouvelé.

Jean-Luc LAFFERS, le président, lance un appel à tous ceux qui souhaitent participer à leurs entraînements. Il suffit de le contacter au 06.76.85.52.49.

Les raiders Villersois ont testé leurs nouvelles tenues.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Basile BERTHELIN, né le 10 avril
Nathan REVERT, né le 02 mai
Baptiste TAMAREL, né le 03 mai

Mariage

Monsieur Laurent CARRARO et Mademoiselle Sandrine BERTHELOT, le 28 avril
Monsieur Antoine DOSSIER et Mademoiselle Claire RENARD, le 12 mai

Décès

Monsieur Robert GILLES décédé le 12 avril



Prix de la Ville de Villers sur Mer à Clairefontaine

**Prix de la Ville
de Villers sur Mer**

INVITATION

En découpant et présentant ce bulletin à l'entrée de l'hippodrome, vous entrerez gratuitement sur l'hippodrome ce Jeudi 19 juillet.

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Un florilège d'animations pour un été inoubliable



Sable Show

«Musiques sur le Méridien»

Le Festival Sable Show « Musiques sur le Méridien » accueille des artistes des 4 coins du monde pour célébrer la position privilégiée de Villers-sur-Mer sur le Méridien de Greenwich. 12 formations de qualité se produiront en plein air tout au long de la saison estivale : rythmes cubains, irlandais, ou acadiens, reprises des répertoires des Beatles et de Claude Nougaro, du rock festif, du reggae, de la chanson d'humour et une fanfare explosive. En exclusivité cette année, le spectaculaire Boney Field's, véritable showman «made in Chicago».

Un programme festif pour découvrir des artistes talentueux et débordant d'énergie.

Rendez-vous : du 6 juillet au 21 août, les mardis et vendredis à 21h - Amphithéâtre J. Perdrisot sur la digue centrale - GRATUIT

Deux artistes d'exception pour des moments inoubliables

Julie Piétri le vendredi 20 juillet avec ses plus beaux tubes : Amoureux fous, Eve lève-toi, Maria Magdalena...

François Feldman le vendredi 10 août avec «Rien que pour toi», «Slave», «Joue pas» ou encore «Les Valses de Vienne».

Vous vivrez aussi des instants magiques les 24 et 25 août avec la Compagnie Chorégraphique des Jeunes Solistes, lors du

Festival Danse sur le Sable. Au programme, Gala d'ouverture «Sol de Noche» le 24 et «Carte blanche aux chorégraphes» le 25.

Rendez-vous : à 20h30 - Amphithéâtre J. Perdrisot sur la digue centrale - Gratuit

Soirs de fête

Pour se retrouver et faire la fête en famille ou entre amis, 6 grands rendez-vous «chaleureux» sur la plage de Villers avec les Guinguettes du bord de mer, les Feux de l'été et les Feux d'artifice.

Guinguettes du bord de mer

Samedis 7 juillet et 4 août

Deux soirées mémorables pour guincher comme autrefois sur des airs de polka, de java ou de tango. Au programme, un pot de bienvenue offert aux estivants à 18h, deux orchestres de guinguette avec Trio Ortiz et Métronome, des jeux géants en bois pour petits et grands.

Rendez-vous : de 18h à 23h - Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit

Feux de l'été

Dimanches 29 juillet et 26 août

Sur la plage, trois feux géants, de 6 stères chacun, s'embrasent à la tombée de la nuit. La console du Dj surplombe la piste de danse où la foule se déhanche au rythme des tubes de l'été. Des soirées mémorables pour danser sur le sable chaud en toute liberté.

Rendez-vous : de 20h à 1h du matin - Sur la plage face au Casino - Gratuit

Deux feux d'artifice et bals publics

Vendredi 13 juillet et mercredi 15 août

Féerie de couleurs et de paillettes pour des moments magiques.

Rendez-vous : sur la plage à 23h le 13 juillet et à 22h30 le 15 août - Bals publics le 13 juillet sur la place de la mairie à 23h30 et le 15 août sur le parking de Villers 2000 à 23h

8e Festival de Voltige Aérienne avec la Patrouille de France

Dimanche 15 juillet

Show spectaculaire de 3 heures

offert par la Casino de Villers

Un plateau vertigineux avec la Patrouille de France, la Patrouille Tranchant sur Fouga Magister, le Duo PITTS, la Patrouille Cartouche Doré de l'armée de l'air, le Maurane Saulnier 760, le Zlin 526 F aux couleurs du Petit Prince...

Pique-nique géant

Samedi 14 juillet

Le grand rendez-vous familial de l'été

Un événement collectif ouvert à tous pour se réunir autour d'une nappe à carreaux, converser, échanger, en toute simplicité et convivialité. Sur place, une multitude d'attractions pour occuper les enfants et distraire les parents : verre de l'amitié à 11h30, marché de produits régionaux pour composer son pique-nique, 20 jeux en bois, fanfare « Les Oignons rouges », promenades à dos d'âne, manège montgolfière et promenade des peintres.

Rendez-vous : de 11h à 18h - Au marais (plan d'eau, Villers 2000) - Ouvert à tous et gratuit

Ateliers du Méridien

S'amuser au grand air !

Des ateliers ludiques et originaux pour s'initier aux arts du cirque, découvrir le monde des Indiens, construire un circuit géant de billes, jongler avec les couleurs ou préparer un spectacle de danse. Animées par des professionnels, ces activités s'adressent aux jeunes enfants et se déroulent sur la plage.

Des moments privilégiés pour faire de nouvelles expériences, s'amuser au grand air et se faire plein de copains.

Arts du cirque du 16 au 27 juillet, **Circuit géant de jeux de billes** du

30 juillet au 3 août, **Découverte des indiens** du 6 au 10 août, **Les**

couleurs en action du 13 au 17 août,

La ronde des Tutus du 20 au 24 août

Les Ateliers sont ouverts du lundi au vendredi :

De 15h à 16h30 pour les 8-12 ans - De 16h45 à 18h15 pour les 4-7 ans

Sur la plage - Inscriptions à l'Office de Tourisme > 4 € la séance - 20 € la semaine de stage

Les grands concours de l'été

Samedi 4 août

Concours de lancer de billes

Sur la plage de 15h à 18h - Inscriptions à l'Office de Tourisme - Gratuit

Samedi 11 août

Concours de sculptures de sable géantes

Par équipes de 3 : 2 enfants + 1 adulte

Sur la plage de 15h à 18h - Inscriptions à l'Office de Tourisme -

Un florilège d'animations pour un été inoubliable

Julie Piétri et François Feldman, têtes d'affiche de cet été,
8^e Festival de Voltige Aérienne avec la Patrouille de France,
Pique-nique géant au marais, pour se réunir en famille



Danse sur le sable, Festival Sable Show, Soirs de fête, Festival Nouveaux Talents, Ateliers du Méridien...



A tous moments, nous essayons de vous surprendre avec un programme haut en couleurs, festif et convivial !